

#UNIVERSITÉ SENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

L'apport de l'industrie musicale au Sénégal dans le développement culturel et socio-économique : L' exemple de la région de Dakar au Sénégal

Présenté par

Louis NDIONE

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité Gestion des industries culturelles

Le 03 avril 2017

Devant le jury composé de :

Dr.(Hdr) Jean François Fau	Président
Directeur du Département culture, Université Senghor d'Alexandrie	
Pr Saliou Ndour	Examineur
Maître-assistant titulaire Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)	
Pr Sébastien Lafragette	Examineur
Directeur délégué de l'institut Français d'Egypte à Alexandrie	

Remerciements

Nous ne remercierons jamais assez tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidé et soutenu dans la réalisation de ce travail.

- Je rends grâce à Dieu le Tout Puissant, lui, qui m'a accordé vie et bonne santé et qui, par sa seule volonté m'a permis d'accomplir cette œuvre.
- J'exprime ma reconnaissance à l'Organisation Internationale de la Francophonie, sans elle ce travail ne serait pas possible.
- Au recteur de l'Université Senghor Albert Lourde et à son successeur Thiery Verdel, au chef de département culture Dr Jean François Fau et à tout le personnel administratif.
- A tous les professeurs de l'Université Senghor d'Alexandrie, de la première à la deuxième année de master, spécialement à Claude Camirand, pour les connaissances théoriques et pratiques qu'ils nous ont transmises depuis notre entrée dans cet établissement.
- A Dr Saliou Ndour pour avoir accepté la direction de ce mémoire, pour sa disponibilité, sa grande générosité, son dévouement et soutien. Son expérience et son professionnalisme ont joué un rôle majeur dans la réalisation de ce document.
- A Monsieur Abdoulaye Koundoul Directeur des arts, à Monsieur Omar Koundoul, et à tout le personnel de la Direction des Arts pour le soutien, les entretiens, la mise à ma disposition de leurs archives, et leurs conseils avisés durant mon stage.
- A toute ma famille, parents, tantes, frères et sœurs cousins cousines, oncles, avec qui nous avons et partageons le vécu quotidien pour le soutien indéfectible.
- A toutes les personnes qui de près et loin ont accepté de m'accompagner dans ce voyage difficile particulièrement à Danièle Cimino, Ruddy Hilbert, au frère Jean Marie Ndour et à Javelle Marie Christine et Christian, pour leur disponibilité. Leur présence a eu valeur de motivation et de réconfort.
- A feu Jules Déthié, feu Germaine, feu Suzanne, merci pour la douceur, la tendresse, pour toutes ces longues années de sacrifices allant dans le sens de forger ma personnalité. J'aimerais aimer vous voir goûter aux fruits de votre dur labeur, mais, voilà que le destin jaloux tel un voleur vous a arraché de mon affection pour toujours. Je vous garde toujours dans mon cœur.
- A mes camarades et amis de promotion pour tout le chemin parcouru ensemble, je vous dis un grand merci

Dédicace

- A ma femme Rita Sémou NDIAYE NDIONE et à mes deux enfants Rudolphe Florent Daniel et Jean Marie Samba pour la patience, une mention spéciale, pour avoir supporté mon absence durant ces années de labeur, pour avoir toujours su me soutenir et pour l'amour dont vous me faites montre infiniment.

Résumé

Aujourd'hui, la contribution des industries culturelles au développement n'est plus à démontrer au regard de son rôle dans ce processus. C'est dans ce registre que s'inscrit l'industrie musicale à travers ses dimensions sociale, culturelle, économique et technique. Ainsi les autorités publiques, consciente d'une telle situation ont mis en place des stratégies pour réguler, financer, et organiser ce secteur.

Ainsi, l'Etat sénégalais, dans sa politique envers les arts, a pris beaucoup d'initiatives pour accompagner et valoriser ce secteur. L'enjeu principal ici est de rendre la communauté plus compétitive et plus productive sur le domaine de l'économie de la culture tout en renforçant les liens entre les populations.

Malgré tous ces efforts, l'industrie musicale est comparable à un système à deux vitesses : d'une part une industrie structurée qui tente de se mettre en place en adéquation avec les lois et règles mis en place et d'autre d'une part un secteur informel non structurée. Les raisons d'une telle situation sont mises en place dans ce présent travail.

Le postulat selon lequel, l'industrie musicale contribue au développement culturel, social et économique de la région de Dakar au Sénégal, résume toute la pertinence de ce sujet de recherche. C'est une modeste réflexion sur l'industrie musicale au Sénégal en général particulièrement à Dakar. A travers cette étude nous comptons apporter notre humble contribution à l'émergence d'une industrie musicale mieux épanouie.

Mots-clefs

Apport, Industrie musicale, développement culturel, développement socio-économique

Abstract

Nowadays, the involvement of cultural industries to the development is relevant if we look at the role they play in this process. And it is in this way that music industry uses that issue through different dimensions cultural, technical, social and economic. That's way, being aware of that, national public authorities have made strategies in order to regulate, give funds and organize this sector.

Thus, the Senegalese state, in its policy towards Art has taken many initiatives to support and enhance the sector. The main aim is to make this community more competitive and more productive in the cultural and economic fields while strengthening the relationship between people.

Despite all these efforts, the music industry is based on a two pace rhythm: on one side a well-structured industry that tries to conform itself with the established laws and regulations and on the other side an unstructured industry. The reasons of such a situation are stressed on this work while showing its contribution to the development.

The assumption, that music industry participates in the cultural, social and economic development in Dakar city, Senegal, summaries the relevance of this research. This is a modest reflection on the music industry in Senegal in general and particularly in Dakar. Through this work we intend to bring our humble contribution to an emergent music industry more flourished.

Key-words

Contribution, Musical industry, cultural development, socio-economic development

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- ADAFEST : Association des diffuseurs artistiques et festivals du Sénégal
- AIM : Association de l'industrie musicale
- AMS : Association des métiers de musique du Sénégal
- ADPIC : Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
- ANSD : Agence nationale de la statistique et de la démographie
- AOF : Afrique occidentale Française
- ARCOTS : Artistes comédiens du théâtre sénégalais
- ARPEM : Appui au Réseau ouest africain de Pépinières d'Entreprises de la filière Musique
- BNLCPC : Brigade nationale de Lutte contre la Piraterie et la contre façon
- BCOA : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CBS : Columbia Broadcasting System
- CD : Disque Compact
- ENA : Ecole Nationale des arts
- FACU : Fonds d'Aide aux Cultures Urbaines de Dakar
- IFAN : Institut Fondamentale d'Afrique Noire
- FESMAN : Festival Mondial des Arts Nègres
- FESNAC : Festival National des Arts et de la Culture
- FESPAM : Festival Panafricain de Musique
- FOPICA : Fonds de Promotion de l'Industrie Cinématographique et audiovisuel
- FILDAK : Foire International du Livre et du Matériel didactique de Dakar
- ISAC : Institut Supérieur des Arts et de la Culture
- LPSD : Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la culture
- MASA : Marché des arts et du spectacle Africain
- MCU : Maison des cultures urbaines
- PNA : Plan National d'Animation socioculturelle
- PSE : Plan Sénégal Emergent
- RCA : Radio Cooperation of American
- RFM : Radio Futur Médias
- RSI : Radio Sénégal International
- RTS : Radiotélévision Sénégalaise
- TFM : Télévision Futur Médias
- SODAV : Sénégalaise des droits d'auteurs et des droits voisins
- UNESCO : Organisation des Nations Unis pour la Science l'Education et la Culture
- UCAS : Union Culturelle et artistique de Sédhiou
- VCD : Vidéo compact disc

Table des matières

Remerciements.....	i
Dédicace.....	ii
Résumé.....	iii
Mots-clefs.....	iii
Abstract.....	iv
Key-words.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Table des matières.....	vi
Introduction.....	1
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE L'ETUDE ET PROBLEMATISATION DE LA RECHERCHE.....	3
Chapitre 1 : Présentation générale de la région de Dakar au Sénégal.....	3
1.1-Présentation du cadre physique de l'étude.....	3
1.1.1-La situation géographique.....	3
1.2-La présentation du cadre humain.....	4
1.2.1-Evolution et répartition de la population de Dakar.....	4
1.2.2-La situation administrative, juridique et politique.....	5
Chapitre 2 : La problématisation de la recherche.....	9
2.1-La revue de la littérature.....	9
2.1.1-Des écrits sur l'industrie musicale en général.....	9
2.1.2-Des écrits portant sur l'industrie musicale africaine.....	10
2.1.3-Des écrits sur l'industrie musicale au Sénégal.....	11
2.2-La problématique.....	12
2.2.1-L'industrie musicale au Sénégal.....	12
2.2.2-L'industrie musicale à Dakar.....	14
2.3.2-Les objectifs spécifiques.....	16
2.4-Les hypothèses de la recherche.....	16
2.5-L'analyse conceptuelle.....	17
2.5.1-L'apport.....	17
2.5.2-L'industrie musicale.....	17
2.5.3-Développement culturel.....	18
2.5.4-Développement socio – économique.....	19

DEUXIEME PARTIE : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION GENERALE DE L'INDUSTRIE MUSICALE DANS LA REGION DE DAKAR.....	21
Chapitre 1 : Approche méthodologique.....	21
1.1-La stratégie de la recherche	21
1.1.1-La recherche documentaire	21
1.1.2-L'échantillonnage	21
1.1.3-L'enquête de terrain	21
1.1.4-Les outils de la collecte des données.....	22
1.1.5-Vérification des hypothèses	23
1.2-L'apport du stage.....	25
1.2.1-Acquis et perspectives pour le mémoire	25
1.2.2-Acquis et perspectives pour le projet professionnel	25
1.3-Les difficultés et limites de l'étude	25
Chapitre 2 : Présentation générale de l'industrie musicale dans la région de Dakar	27
2.1-Contexte historique de la musique dans la région de Dakar	27
2.1.1-La musique avant l'indépendance.....	27
2.1.2-La musique après l'indépendance à nos jours	28
2.2-L'industrie du disque dans la région de Dakar.....	30
2.2.1-Evolution de l'industrie du disque dans la région de Dakar.....	30
2.2.2-Mode d'organisation et de fonctionnement de l'industrie musicale à Dakar	31
2.2.3-Analyse des maillons de la chaîne de valeurs et les différents acteurs en présence.	33
2.2.4-L'impact du numérique dans l'industrie musicale de Dakar	36
2.3-Le spectacle vivant : La musique sur scène	37
2.3.1- Les lieux de diffusion et d'organisation des spectacles	37
2.3.2-La musique sur scène : concerts anniversaires, festivals.....	37
2.3.3-Les organisations professionnelles	38
TROISIEME PARTIE : APPORT DE L'INDUSTRIE MUSICALE DANS LE DEVELOPPEMENT CULTUREL, SOCIO - ECONOMIQUE DE DAKAR ET PROJET PROFESSIONNEL	40
Chapitre 1 : Apport de l'industrie musicale dans le développement culturel et socio- économique de Dakar	40
1.1-Place de l'industrie musicale dans les programmes de développement culturel de Dakar.....	40
1.1.1-Place de l'industrie musicale dans l'animation culturelle de Dakar	40
1.1.2- Présence des infrastructures culturelles accompagnées de programmes : L'exemple de la maison des cultures urbaines de Dakar (MCU).....	41
1.1.3-Autre intervention de la municipalité dans l'industrie musicale: soutien et subvention	41
1.2-Apport de l'industrie musicale dans le développement culturel de Dakar	42

1.2.1- Apport de l'industrie du disque dans le développement culturel de Dakar	42
1.2.2- Apport du spectacle vivant dans le développement culturel de Dakar	43
1.3- Apport de l'industrie musicale dans le développement socio- économique de Dakar	44
1.3.1- impacts sociaux de l'industrie musicale à Dakar	44
1.3.2- Les impacts économiques de l'industrie musicale dans la région de Dakar	44
1.4- Quelques propositions de stratégies d'organisation de l'industrie musicale secteur	46
Chapitre 2 : Projet professionnel : Organisation d'un festival de musique de la diversité culturelle à Dakar	47
2.1- Contexte et justification du projet	47
2.1.1- Analyse du besoin et justification	47
2.2- Description du projet	49
2.2.1- Les objectifs	49
2.2.2- Les résultats attendus	49
2.2.3- Les parties prenantes	49
2.3- Faisabilité du projet	50
2.4- Le plan de réalisation du projet	52
2.5- Le chronogramme du festival	56
2.7- Le résumé du budget (voir les détails en annexes)	59
Conclusion	60
Références bibliographiques	61
Ouvrages	61
Articles	62
Cours	63
Rapport et guide	63
Thèses et Mémoire	64
Webographie	64
Textes lois et décrets	64
Liste des figures	65
Liste des tableaux	65
Annexes	ix
Annexe 1 : Le questionnaire	ix
Annexe 2 : Guide d'entretien 1	xi
Annexe 3 : Guide d'entretien 2	xi
Annexe 4 : budget prévisionnel	xii

Introduction

L'homme dans le souci de connaître tout ce qui frappe son esprit, ne peut s'empêcher de s'interroger sur les phénomènes de la nature. Dans cette quête de la vérité sa raison reste tournée vers l'extérieur en vue de saisir la véritable signification des choses. Etant le seul être doué de la parole en vue de communiquer, l'homme a éprouvé depuis l'aube des temps, le besoin de chanter et de faire la musique. Ainsi pour s'adresser à la divinité ou aux esprits du monde invisible, l'homme organise le chant sous forme d'invocations et de litanies. De même, l'évolution des sociétés ne s'est réalisée sans rivalité ou guerre. Dès lors, il a inventé des chants de guerres pour l'appel aux armes, pour pleurer les morts ou pour célébrer les exploits de braves soldats. C'est dire donc, que la musique est l'un des éléments fondamentaux de la vie humaine. Saliou Ndour empruntant la belle expression de Marcel Mauss, la caractérise comme un « fait social total »¹. En effet, elle est porteuse de beaucoup de sens, de valeurs d'où sa forte présence dans la quasi-totalité des activités de l'homme. Elle est donc une sorte d'expression sociale, car « les transformations profondes s'élaborent dans la société à partir des différents faits culturels »² voire musicaux.

En effet, la musique est non seulement un élément de rayonnement d'une culture, mais aussi une activité économique capable de créer des emplois et générer des revenus. C'est en ce sens que beaucoup d'acteurs comme Youssou Ndour se sont investis, et y gagnent leur vie. Cette conception de la musique a suscité une certaine organisation des acteurs de la filière musique au Sénégal, en vue d'une meilleure visibilité, promotion des valeurs culturelles, création d'emplois et de richesse par l'industrie musicale.

De nos jours, cet engouement de l'homme envers la musique ne cesse de se développer avec l'évolution de la technologie qui, a engendré de nouvelles pratiques et de nouveaux modes de consommation, de production et de diffusion. Malgré cette avancée, il s'avère important de souligner que l'industrie musicale véhicule et transmet souvent un ensemble complexe d'éléments dont le créateur, le producteur, le diffuseur, le consommateur, l'interprète, ou même l'éditeur, ne prend pas toujours conscience. C'est pourquoi une investigation sur l'industrie musicale au Sénégal semble nécessaire car l'enjeu de cette industrie est d'ordre artistique, culturel, technique, et socio-économique. Ainsi cette dimension de l'industrie musicale fera l'objet de notre étude : « L'apport de l'industrie musicale au Sénégal dans le développement culturel et socio- économique : L'exemple de la région de Dakar au Sénégal.»

Le choix de ce sujet n'est pas le fruit d'un simple hasard. Les motivations sont diverses et variées. En tant qu'acteur culturel, plus précisément professeur d'éducation artistique et musicale, nous expliquons

¹-Saliou, Ndour et al., *Industrie musicale au Sénégal : essai d'analyse*, Dakar, CODESRIA, 2008, p.1

² -*Idem*

d'abord les raisons de notre choix par la mission et le devoir assigné à un éducateur artistique et musical et par notre qualité de compositeur et d'arrangeur.

Ensuite, cette étude intéresse tous les acteurs culturels qui accordent une importance à la musique et qui vivent de cet art. Au plan culturel, elle contribue au développement de la culture sénégalaise en puisant sur le répertoire musical et sur le patrimoine national. C'est dès lors, un moyen de promotion et de diffusion de la culture par l'entremise de l'industrie musicale. Elle entre également dans le projet du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui vise à valoriser la créativité artistique et à réaliser des infrastructures pour accompagner le secteur culturel.

Au plan économique, elle s'adresse aux acteurs de la filière musicale (créateurs, compositeurs, producteurs, distributeurs, diffuseurs, commerçants, consommateurs) pour une amélioration de leurs conditions de travail, de rémunération en vue de contribuer au développement économique du pays par la création d'emplois. Enfin cette étude s'adresse aussi à l'Etat car c'est à lui d'organiser, de réguler le fonctionnement du secteur à travers une politique de réglementation, de subvention, de collecte des taxes et de détermination du statut des artistes.

Notre travail s'articule autour de trois parties essentielles. Dans un premier temps, il s'agit de faire la présentation du cadre général de l'étude et la problématisation de la recherche (qui englobe le cadre de l'étude, la revue de la littérature, la problématique, les objectifs de la recherche, les hypothèses et la clarification conceptuelle). En d'autres termes, il s'agit de situer la problématique de l'industrie musicale dans le contexte sénégalais d'aujourd'hui en général, dakarois en particulier, et d'analyser les données pour mieux comprendre les réalités du secteur.

Dans un second temps, il est fondamental d'expliquer l'approche méthodologique et de faire la présentation de l'industrie du disque, du spectacle vivant dans la région de Dakar ainsi que son mode d'organisation et de fonctionnement.

Dans un troisième temps, enfin, il semble important de montrer l'apport de l'industrie musicale dans le développement culturel et socio-économique tout en proposant des recommandations. A ce niveau il urge aussi d'appréhender les impacts sociaux économiques de cette industrie, et de proposer un projet professionnel de recherche.

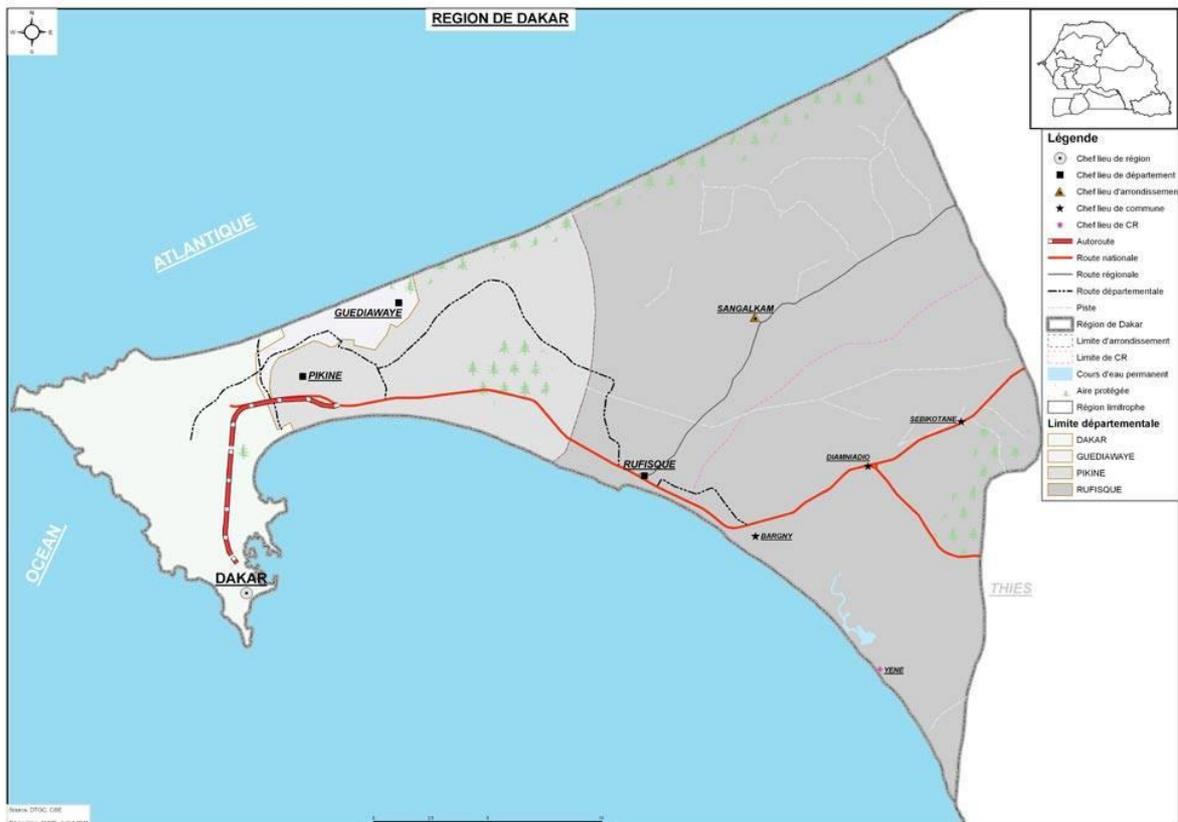
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE DE L'ETUDE ET PROBLEMATISATION DE LA RECHERCHE.

Chapitre 1 : Présentation générale de la région de Dakar au Sénégal

1.1-Présentation du cadre physique de l'étude

1.1.1-La situation géographique

Figure 1: Carte géographique de Dakar



Source : [www.diplomatie.gouv.fr /pays-zones-geo/senegal](http://www.diplomatie.gouv.fr/pays-zones-geo/senegal)

La région de Dakar comprise entre 17°10 et 17° 32 de longitude ouest et entre 14°53 et 14°35 de latitude, est située à l'extrême ouest de la presqu'île du cap vert, à la façade de l'océan atlantique.³ Elle est non seulement située à l'extrême ouest du continent africain mais aussi du Sénégal. Elle est limitée à l'est par la région de Thiès, au nord, à l'ouest et au sud par l'océan atlantique. Fort de ce constat, la région est presque entourée des trois côtés de l'océan atlantique. Ce qui justifie dès lors la présence de fraîcheur et d'humidité quasi permanente dans la zone due à l'influence de l'alizé maritime. De plus, il faut noter que d'autres vents y soufflent également un peu comme l'harmattan (un vent chaud et sec),

³-ANSD/SRSD, « Dakar : situation économique et sociale régionale 2013 », en ligne : http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&layout=ses&id=1, consulté, le 11 /08//2016

et l'alizé continental saharien d'où la variabilité de la température dans l'année. Ainsi du mois de décembre au mois d'avril le climat de Dakar est doux avec une température variant entre 20 et 25° et de mai à novembre, elle est souvent comprise entre 27 et 30°⁴. Davantage, elle a une superficie de 550 Km². Cela veut dire qu'elle représente 0,3% du territoire national qui est 196 712 km²⁵. Il est important de souligner que Dakar est l'ancienne capitale de l'AOF, le siège de la BCAO et de l'IFAN. Cependant qu'en est-il de sa situation au plan démographique ?

1.2-La présentation du cadre humain

1.2.1-Evolution et répartition de la population de Dakar

Sous l'influence des migrations et de l'accroissement rapide de la population, la région de Dakar est passée de 400 000 habitants vers les années 1970 à 2,6 millions d'habitants en 2005⁶. Pour mieux comprendre l'évolution de cette population dakaroise, il urge de se baser sur les quatre recensements généraux de la population et de l'habitat du Sénégal. Ainsi d'après le premier en 1976, la population de Dakar est évaluée à 940 920 habitants soit 18% de la population totale estimée à 4 997 885 habitants⁷. Avec un taux d'accroissement de 3,9 % entre 1976 et 1988, cette population est passée de 940 920 à 1 488 941 habitants, avec une densité de 2707 habitant /km² selon le deuxième recensement de 1988⁸. Dakar occupe la plus forte densité du pays durant cette période. Cette forte densité met en relief l'accroissement rapide de la population. Cet accroissement accéléré de la population ne cesse d'évoluer car au vu du troisième recensement de 2002, la population est estimée à 2 168 314 habitants⁹ et la densité passe de 2707 habitants /km² en 1988 à 3964 habitants /km² en 2002¹⁰. Cela donne probablement l'idée de penser qu'un peu plus d'un sénégalais sur 5 vit dans la capitale.

D'après le quatrième recensement général de la population du Sénégal, réalisé entre novembre et décembre 2013, par l'agence Nationale de statistique et de la démographie, la population de Dakar est estimée à 3 137 196 habitants sur une population nationale de à 13 508 715 habitants¹¹. Mais comment cette population est-elle répartie ?

La population de Dakar est répartie dans les quatre départements suivants : Pikine, Dakar, Rufisque, Guédiawaye.

⁴-ANSD/SRSD, « Dakar : situation économique et sociale régionale 2013 », en ligne : http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&layout=ses&id=1 consulté, le 11 /08//2016

⁵ -idem

⁶ -<https://fr.wikipedia.org/wiki/Dakar#Histoire>, consulté le 11/08/2016

⁷-Rapport national de présentation des résultats définitifs ANSD/ décembre 2006, en ligne : www.ansd.sn/ressources/rapports/RGPH3_RAP_NAT.pdf consulté le 11 aout 2016

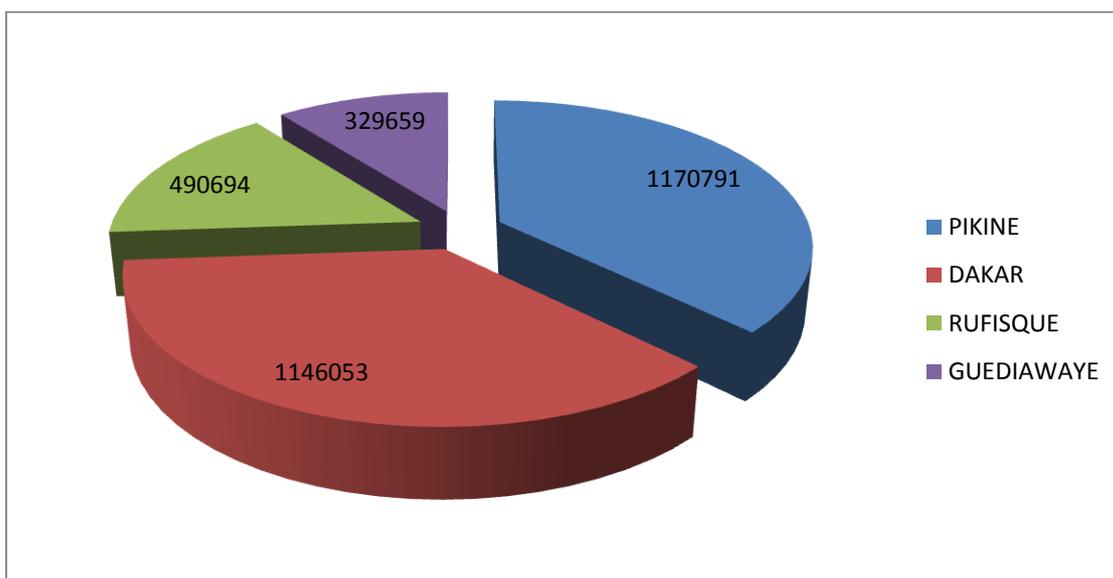
⁸ -idem.

⁹-idem.

¹⁰-idem.

¹¹-ANSD/SRSD, « Dakar : situation économique et sociale régionale 2013 », en ligne : http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&layout=ses&id=1 consulté le 08/06/ 2016

Figure 2: Répartition de la population de Dakar



Sources : ANSD.RGPHAE 2013

A la lecture de ces chiffres, nous constatons que la population de Dakar estimée à 23,2%, correspond à peu près au quart de la population nationale¹². Force est de reconnaître que la densité de la région est de 5704 km² par habitants. La raison d'un tel accroissement, peut être le déplacement des populations venant des régions intérieures ou de l'extérieur à la recherche du travail dû à la concentration des usines, des grandes écoles de formation et université dans la capitale sénégalaise. A cela s'ajoutent l'autoroute à péage qui élargit la ville, le nouveau pôle de Diamniadio ainsi que la richesse des terres dans la zone des Niayes pour la culture et le maraichage qui ne cesse d'attirer les populations à y travailler et à y vivre. Ainsi vu ce flux migratoire, la population dakaroise est projetée selon l'ANSD à 4 millions d'habitants en 2016. Cette grande mobilité de la population vers la capitale sénégalaise, met en relief une diversité ethnique, culturelle et plusieurs activités économiques. D'où la nécessité d'aborder la situation administrative, juridique et politique de Dakar.

1.2.2-La situation administrative, juridique et politique

Du point de vue administratif, la région de Dakar est divisée en 4 départements à savoir Dakar, Pikine, Guédiawaye, et Rufisque. En tant que capitale du Sénégal, Dakar assure les fonctions administratives les plus importantes du pays. Cela peut se comprendre par le fait que toutes les grandes structures dirigeantes de la nation sont dans la capitale à l'exemple de l'assemblée nationale, du palais présidentiel, de la primature et des ministères. Sous l'effet de ces dernières, la région de Dakar est vue comme la capitale politique du Sénégal. C'est pourquoi, tous les leaders politiques et leurs partis y sont bien installés avec leurs sièges et ne cessent de bien mener leur politique pour avoir plus de militants.

¹²-ANDS/SRSD, « Dakar : situation économique et sociale régionale 2013 », en ligne : http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&layout=ses&id=1 consulté, le 08/06/ 2016

Du point de vue juridique, il est important de voir comment assurer le contrôle d'une œuvre qui est séparée de son créateur et se trouve entre les mains des exploitants (producteurs, diffuseurs, distributeurs, consommateurs). Seul le droit est censé établir un lien permanent entre l'auteur et son œuvre, entre le créateur et sa création, entre le producteur et son enregistrement, et entre l'artiste et son produit. C'est ce qui justifie l'internationalisation du droit des auteurs à la fin de XIXe siècle en Europe lors de la convention de Berne en 1886.

Ainsi à l'instar de toute la communauté internationale, conformément à la convention de Berne et aux respects de ses engagements internationaux, ce n'est que le 04 décembre 1973 que les droits d'auteur sénégalais sont reconnus par la loi 73-52 après la création du BSDA par la loi 72-40 du 26 mai 1972. Malheureusement, au fil du temps, on constate que le cadre juridique n'a pas tenu compte de l'évolution de la technologie, et des droits voisins. C'est pourquoi, ce texte juridique semble désuet tout en présentant des limites¹³. De prime abord, il n'est pas conforme aux traités internationaux comme ADPIC (Accords ayant pour objet la promotion et la protection des droits de la propriété intellectuelle), puis son mode de rémunération est caduque, et enfin elle est inefficace en matière de production, vu l'évolution de la technologie et l'apparition de nouvelles formes de production¹⁴.

Tout cela a suscité, voire engendré la mise en place d'un autre projet de loi sur les droits d'auteurs et les droits voisins conformément à la convention de Rome du 26 octobre 1961 sur la protection des artistes interprètes, des producteurs des phonographes (ratifiée le 14 janvier 1988) dès le début des années 2000 sous l'initiative du Ministère de la Culture. Après cela, il y apparaît la mise en place des politiques de réglementation par des textes juridiques comme la loi 2008 - 09 du 25 janvier 2009 abrogeant celle de 1973 (relative aux droits d'auteurs), pour encadrer, réguler, organiser soutenir ce secteur et être en conformité avec les traités internationaux. Cette loi est porteuse de deux nouveaux droits : les droits voisins et le droit de la rémunération d'une copie privée. Cette dernière fait référence à une redevance qui devra être appliquée à tous les supports susceptibles d'enregistrer des sons et des images. Mais, la mise en application de cette loi 2008 - 09 du 25 janvier 2008 a entraîné le remplacement du BSDA par la nouvelle société appelée SODAV en octobre 2016. A cela se greffent un projet de loi sur le mécénat et un autre sur le statut des artistes, mais aussi un fonds d'aide aux artistes, aux manifestations culturelles, au développement de la culture, des subventions aux acteurs culturels de la région à l'exemple du FOPICA sans oublier la collecte des taxes fiscales et parafiscales pour la rémunération des artistes.

1.2.3-La situation culturelle

Dans la Lettre de politique sectorielle de développement de la culture et de la communication (LPSD), il y est écrit ceci : « L'état de développement du secteur de la culture peut être appréhendé à travers sa capacité de création, de production et de diffusion, la vitalité de son patrimoine culturel matériel et immatériel et de sa création artistique ainsi que des manifestations culturelles, le niveau

¹³-Saliou Ndour et al., *Industrie musicale au Sénégal : essai d'analyse*, Dakar, CODESRIA, 2008, p.178

¹⁴-idem.

d'investissement et d'emploi dans les industries culturelles, l'existence de dispositifs d'éducation et de formation, le dynamisme des échanges internationaux et de la coopération culturelle »¹⁵.

Pour la capacité de création et de production des produits culturels, il apparaît la prédominance des meilleures infrastructures de la culture à l'exemple de grands studios d'enregistrement et des maisons de production dans le domaine musical comme "*Prince arts*" de Ngoné Ndour, "*studio sankara*" de Didier Awadi dans la capitale sénégalaise. C'est en ce sens, que l'Etat, en conformité avec ses stratégies de politiques culturelles, a mis en place des lieux de diffusion de la culture. Parmi ces lieux, nous pouvons citer d'abord le théâtre National Daniel Sorano qui est lieu d'expression culturelle, ensuite l'émergence de certaines infrastructures comme le Monument de la Renaissance africaine, la Place du souvenir africain, le Grand Théâtre National sous le régime de Abdoulaye Wade, et enfin le Musée des civilisations Noires sous le régime de Macky Sall. A ces infrastructures, il faut ajouter la Maison de la culture Douta Seck, le village des arts de Dakar lieu de rencontre des artistes, le centre culturel régional Blaise Senghor, et la Biennale d'art contemporain de Dakar. Mais, dans les régions il n'existe pratiquement pas d'infrastructures culturelles.

Pour la diffusion des œuvres culturelles, il est fondamental de constater que toutes les chaînes de télévision et les directions nationales des radios sont aussi dans la capitale sénégalaise ainsi que les acteurs culturels les plus connus ; et la plupart des associations et organisations professionnelles de la culture, à l'instar de AMS, AIM, ARCOTS, ADAFEST.

Pour l'existence des établissements d'éducation et de formation, on y trouve aussi les plus grandes écoles de formation dans le domaine des arts et de la culture comme l'ISAC, l'ENA, et en perspective une école nationale des arts et des métiers de la culture prévue sur le pôle de Diamniadio.

Dans le domaine du patrimoine on note la présence de grands musées comme celui de l'IFAN, le musée historique de Gorée, le musée Théodore Monod, le nouveau musée des civilisations noires, le musée Léopold Sédar Senghor et l'île de Gorée. Quant aux grandes manifestations culturelles, le FESMAN, le FESNAC, la Biennale, les festivals témoignent donc de la place de culture dans la capitale.

En outre, la population sénégalaise est constituée d'une forte diversité ethnique composée de wolofs, de peulhs, de sérères, de toucouleurs, de diolas de mandingues, de bambaras, de soninkés pour ne citer que celles-là. Cette diversité ethnique met en relief la diversité culturelle qui est une richesse fondamentale à travers les expressions artistiques contribuant au renforcement des liens sociaux et à la valorisation du patrimoine culturel régional et national. Cette étude sur la situation culturelle permet de bien comprendre les réalités socio - culturelles de la zone.

1.2.4-L'économie de la culture à Dakar

La culture est la première richesse et la source inépuisable dont dispose l'humanité. Liée à la création, elle constitue le ciment d'une société tout en éveillant les consciences et finir par rassembler la

¹⁵-Lettre de Politique Sectorielle de développement de la Culture et de la Communication 2017- 2021 du Sénégal, p.14

population et en procurer des émotions¹⁶. Dans la capitale sénégalaise, l'économie de la culture est basée sur les arts (visuels ou vivants), le patrimoine, le livre.

Pour ce qui est des arts, force est de reconnaître qu'ils représentent un secteur dynamique permettant à certains acteurs de disposer d'une source de revenus et d'en vivre. Ainsi, un événement culturel comme le Dak'art, ou le FESNAC prouve que du petit commerçant à l'organisateur du spectacle, chacun y trouve son compte, même si le secteur connaît quelques difficultés. En effet, l'expression artistique plurielle est un vecteur de valorisation de la diversité culturelle et de contribution à la création d'emplois et de richesses¹⁷. C'est dans cette optique que les arts bénéficient d'un accompagnement de la part des autorités publiques tant au plan financier par des subventions et appuis structurels et réglementaires que technique. Le cinéma quant à lui, présente une grande diversité créative et bénéficie des fonds comme le FOPICA.

Pour ce qui du livre de la lecture, Dakar dispose de beaucoup de maisons d'édition et d'imprimerie qui alimentent le secteur. Ce secteur, avec la volonté de l'Etat, bénéficie d'une manifestation internationale chaque année à Dakar connu sous le nom de FILDAK. A l'instar des secteurs cités ci-dessus, la filière du livre bénéficie également de fonds pour soutenir les entrepreneurs de ce secteur.

Pour ce qui est du patrimoine, Dakar dispose d'un trésor très attirant à l'exemple des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial culturel et naturel ayant une valeur universelle exceptionnelle comme la maison des esclaves de Gorée.

Toutefois, il faut souligner que ces secteurs connaissent certaines contraintes qui leur empêchent de jouer pleinement leur rôle dans l'économie de la culture. Parmi ces contraintes nous pouvons citer par exemple l'insuffisance de la maîtrise des filières, l'absence de définition de statut pour tous les intervenants, l'inexistence de certaines dispositions juridiques ou la lenteur dans leur mise en œuvre, le déficit de ressources humaines.

Par ailleurs, il faut noter que l'économie de la région est basée généralement sur le commerce, le transport, le tourisme, l'industrie, la pêche et l'économie informelle.

¹⁶-«Panorama de l'économie de la culture et de la création en France octobre 2015 », en ligne : www.ey.com/...2e-panorama-de-l-economie-de-la-culture-et-de-la-creati...pdf consulté, le 02 décembre 2016.

¹⁷-Lettre de Politique Sectorielle de développement de la culture et de la communication 2017 -2021, Sénégal p.15

Chapitre 2 : La problématisation de la recherche

2.1-La revue de la littérature

Cette partie est consacrée à la revue de la littérature. Elle nous permet de voir, d'analyser voire examiner les différents aspects de l'industrie de la musique interprétés ou décrits par des auteurs différents. Ainsi nous allons examiner de prime abord les écrits sur l'industrie musicale en général, ensuite les écrits sur l'industrie musicale en Afrique, pour en arriver enfin aux écrits sur l'industrie musicale au Sénégal.

2.1.1-Des écrits sur l'industrie musicale en général

Dans son livre intitulé « le disque à l'heure d'internet : l'industrie musicale et les nouvelles technologies de diffusion »¹⁸, Aymeric Pichevin tente d'analyser la situation de cette industrie avant et après le numérique. Avant le numérique, il met en relief la situation et le fonctionnement des structures de l'industrie du disque en France, à travers les étapes traditionnelles de la chaîne de valeur. Il ajoute le rôle des médias pour la diffusion, et le mode de fonctionnement du spectacle vivant.

Le numérique quant à lui, a apporté à l'industrie de la musique deux changements principaux que l'auteur résume en ceci : la multiplication des canaux de diffusion et l'apparition de nouveaux concepts comme la vente en ligne et le téléchargement. De plus le numérique a engendré également plusieurs avantages à l'industrie musicale française : d'une part l'arrivée des nouvelles méthodes de travail, la grande possibilité de se produire, la possibilité d'exposer les œuvres, la multiplication des modes de diffusion et le développement de plusieurs réseaux en ligne. A ces avantages, l'auteur ajoute d'autre part, la réduction des coûts de production, l'amélioration et la rapidité de la communication entre les acteurs et le public. Cependant, le problème qui reste à résoudre pour lui est de savoir, comment protéger ces œuvres du virtuel. En effet, le développement en ligne des réseaux a engendré beaucoup de problèmes juridiques.

Sur la thématique du disque, Nicolas Curien et François Moreau ont écrit aussi un livre intitulé : « L'industrie du disque »¹⁹. Dans un rappel historique de l'industrie disque, de la politique de soutien, ces auteurs ont tenté de montrer les facteurs explicatifs de la crise de l'industrie musicale. Parmi ces facteurs nous pouvons citer, l'arrivée de la radio dans les foyers, les 33 et 45 tours, la cassette enregistrable, la copie privée et le CD, la piraterie. Aujourd'hui, le principal facteur de cette crise est pour eux l'apparition du numérique, en dépit des nouvelles opportunités qu'il offre comme la baisse des coûts d'enregistrement, la promotion des artistes à moindre coût et la distribution de la musique par internet. Pourtant, les TIC ont permis également une réorganisation du secteur à travers de nouveaux

¹⁸-Aymeric, Pichevin, *Le disque à l'heure de l'internet : l'industrie musicale et les nouvelles technologies de diffusion*, Paris, Editions Harmattan, 1997, 278p.

¹⁹-Nicolas Curien, et François Moreau, *L'industrie du disque*, Paris, Edition La découverte, 2006, 118p.

marchés et de nouveaux modèles économiques, la multiplication des formats et la variation des types de droits pouvant y être associés.

Pour ce qui est du mode de fonctionnement de cette industrie, ils définissent le rôle des différents acteurs de la filière du disque allant du créateur au consommateur ainsi que le mode de rémunération par le respect de la propriété intellectuelle.

Dans « Economie et politique de la culture »²⁰, François Moreau écrit « l'industrie de la musique aujourd'hui. » Ainsi, il relate d'abord la domination des majors et des labels de l'industrie musicale avant le numérique. En effet, Avant l'avènement du numérique, l'artiste était obligé de passer par le circuit traditionnel de l'industrie musicale pour sa production, sa promotion et la distribution de ses produits. Le numérique a réduit les forces de ces derniers en donnant à l'artiste plusieurs possibilités. Il naît alors la possibilité de s'autoproduire, de s'auto-promouvoir, de se produire et d'exploiter ses propres œuvres. La compilation de ces possibilités met en cause le rôle important que jouent les majors et les labels dans le modèle traditionnel à savoir la matérialisation des œuvres.

Ensuite, il établit une relation entre l'industrie du disque et le spectacle vivant qui sont les deux composants de l'industrie musicale. Avant l'apparition du numérique, on accordait moins d'importance au spectacle vivant au profit du disque. Aujourd'hui, face à la chute de la vente du disque en France, le spectacle vivant a pris le dessus et s'est mieux développé. C'est pourquoi, certaines maisons de production tentent de racheter des sociétés de production de spectacle vivant pour avoir plus de rentabilité. Enfin, Il termine par la mise en cause du système star tout en préconisant le streaming.

2.1.2-Des écrits portant sur l'industrie musicale africaine

Manda Tchewwa, à travers son œuvre : « *Musiques africaines : nouveaux enjeux, nouveaux défis* »²¹ tente de définir la musique africaine et de déterminer son rôle. Ainsi, cette musique est caractérisée comme un élément vital. En effet : « Elle est inscrite au cœur de la communauté, qui la porte jalousement et passionnément en elle, parce qu'elle est un legs, parce qu'elle est un héritage reçu des ancêtres aux fins de la transmettre aux générations suivantes »²². Aujourd'hui la musique traditionnelle est vue comme objet commercial. D'où elle est matérialisée sur des supports, et porte aussi une propriété.

Face à cette situation, la musique africaine fait alors face à beaucoup de défis selon Manda Tchewwa à l'instar d'un grand manque de studio performants et de professionnels du secteur, puis une mauvaise structuration du marché due à l'insuffisance de formation des acteurs, de la mauvaise connaissance des marchés et de la gestion en matière de commercialisation sans oublier le téléchargement et la

²⁰-François, Moreau, « Economie et politique de la culture » Cahier français, de septembre à octobre 2014, numéro 0382,110p.

²¹-Manda, Tchewwa, *Musiques africaines, nouveaux enjeux, nouveaux défis*, UNESCO, Paris, 2005, 110p.

²²-ibid, p.15

piraterie. Le plus grand obstacle constitue le piratage des produits musicaux qui s'est accentué avec le surgissement des TIC. A ces obstacles, l'auteur propose de nouveaux enjeux comme la valorisation de la dimension économique de la musique, le croisement des initiatives publiques avec les privés. C'est dans cette optique qu'il encourage également, le soutien aux initiatives panafricaines de fédération comme le MASA, le FESPAM, qui contribuent à assurer une meilleure visibilité de musique africaine dans ces espaces. Ces espaces permettent également à promouvoir la dimension économique de la création. Pour finir il préconise la mise en application des droits d'auteurs, et l'adaptation aux TIC sans dénaturer la musique africaine.

Dans un article intitulé « Industrie musicale africaine »²³, la journaliste Djamila Colleu commence par présenter généralement la situation des Industries culturelles et créatives dans le monde et en particulier celle de l'Afrique, qui peine à bien se placer dans les marchés mondiaux. Pour illustration, il prend l'industrie musicale africaine qui ne représente que 1% des biens et services culturels dans le monde. Les raisons d'une telle situation sont pour Colleu : le manque d'accès à l'information, l'informel, manque de volonté politique en matière culturelle, un déficit du cadre institutionnel, et marginalisation des artistes. Pour finir il propose des pistes au changement, en préconisant un programme de développement de la musique, à l'instar de « African Music développement program ». Ce dernier lancé par Youssou Ndour en 2014, vise à faciliter la mobilité des artistes par des réseaux comme « Equation Musique »²⁴, et « Arterial Network »²⁵ pour les échanges entre les professionnels, à travers la formation aux nouvelles technologies, la réalisation d'infrastructures et la disponibilité d'un fonds d'aide en Afrique.

2.1.3-Des écrits sur l'industrie musicale au Sénégal

Dans le livre intitulé : « l'industrie musicale au Sénégal : essai d'analyse »²⁶, sous la direction de Saliou Ndour ; l'auteur montre que cette industrie, ainsi que ses acteurs, a connu beaucoup de mutations. Du point de vue socioculturel et socioéconomique, la musique n'est plus une affaire de caste, de griot, ni un simple loisir, mais plutôt une affaire de tous. Dès lors, le musicien passe du stade de marginal à celui d'homme d'affaire, respecté, un symbole de réussite sociale²⁷. De plus, il montre que l'industrie musicale sénégalaise vit dans un paradoxe marqué d'une part par l'informel et d'autre part par une tendance de formalisation. Ensuite, sur la base d'analyse des droits d'auteurs, son mode d'application et de la politique culturelle de l'Etat du Sénégal envers la musique, il se pose également un certain nombre de questions, qui l'amènent à lancer un appel pour une meilleure réorganisation de ce secteur qui possède un riche vivier ou potentiel prêt à être utilisé.

²³-Djamila Colleu, « Industrie musicale africaine », dans Le Magazine de l'Afrique, en ligne : <http://magazinedelafrique.com/industrie-musicale-africaine>, consulté le 15 décembre 2016

²⁴ -Réseau de programme d'appui à la filière musicale africaine de l'institut français et de l'OIF

²⁵ -Réseau panafricain de la société civile en Afrique du sud

²⁶-Saliou Ndour et al., *Industrie musicale au Sénégal : essai d'analyse*, Dakar, CODESRIA, 2008, 178p.

²⁷-ibid., p.1

Allant dans le même sens que Saliou Ndour, un expert en marketing communication, Ahmadou Ly écrit un article intitulé : « crise de l'industrie musicale au Sénégal : la fin de la pollution sonore ? »²⁸. Il dénonce les limites du *mbalax*, variété musicale qui, non seulement tourne comme un cercle vicieux, mais semble être considérée comme la musique Sénégalaise. Cette variété musicale est caractérisée pour lui par un manque de créativité et d'innovation. C'est ce qui justifie le nombre réduits de majors qui s'intéresse à ce genre musical mais aussi la rareté des promoteurs, des producteurs et la prédominance des « leaders » désignés au Sénégal sous le nom de "têtes d'affiche". Pour lui, le critère fondamental pour être artiste au Sénégal n'est pas la formation mais l'appartenance à une caste particulière. Ceci est en passe d'être dépassé, d'où la décastification de la musique aujourd'hui. Il termine par une recommandation envers le Grand Théâtre qui pourrait consister à fédérer les ressources, raffermir les relations entre les acteurs et le public par un programmes annuel, et un soutien du Ministère de la Culture et de la Communication.

Dans un magazine intitulé « l'environnement musicale au Sénégal »²⁹, Amadou Bator Dieng montre la situation du secteur musical Sénégalais. Concernant l'industrie du disque, ce secteur est marqué par un développement de plusieurs studios d'enregistrement, et un grand investissement des acteurs. Cependant, pour le spectacle vivant, il existe un contraste, à savoir, un grand manque d'infrastructures spécialisées voire des lieux de spectacle. En effet, les espaces existantes semblent très chères et quasi inaccessibles. Pour finir, il fonde beaucoup d'espoir sur l'application de la loi 2008-09 du 25 février 2008 portant création des droits d'auteur et des droits voisins.

Cette étude sur la revue de la littérature a permis d'avoir un aperçu sur la situation de l'industrie musicale en général depuis sa naissance. Elle débouche directement dans la problématique que nous allons aborder présentement.

2.2-La problématique

2.2.1-L'industrie musicale au Sénégal

Le Sénégal est « profondément attaché à ses valeurs culturelles fondamentales qui constituent le ciment de l'unité nationale »³⁰. De même la constitution Sénégalaise en son préambule proclame aussi le principe intangible de l'intégrité du territoire national et de l'unité nationale dans le respect des spécificités culturelles de toutes les composantes de la Nation³¹. Ces dispositions juridiques ont favorisé le développement de la culture dans ses différentes composantes. Pour ce qui est de la filière musique, on note l'existence d'un riche vivier artistique prêt à être utilisé, la présence de grand studios comme le "prince arts" de Ngoné Ndour, « le *studio sankara* » de Didier Awadi pour ne citer que ceux-là. Tout

²⁸-Amadou Ly, « crise de l'industrie musicale au Sénégal : la fin de la pollution sonore », en ligne : www.leral.net › Culture consulté, le 19 /12/2016

²⁹-Amadou Bator Dieng, « L'environnement musical au Sénégal ». in : [http://musicinafrica.net/tags/studio d'enregistrements? language=en](http://musicinafrica.net/tags/studio-d-enregistrements?language=en), consulté le 27 /09 /2016

³⁰-Constitution du Sénégal 2001, préambule

³¹-Lettre de Politique Sectorielle de développement de la Culture et de la Communication 2017- 2021 du Sénégal, p.15

cela a contribué à la renommée de grands artistes comme Youssou Ndour, Ismaël Lo, Baba Mal, Didier Awadi. Cependant, l'industrie musicale au Sénégal connaît beaucoup de difficultés et est en crise.

En effet, le développement de l'industrie musicale ne s'est pas réalisé au même rythme que l'évolution de la technologie. Ainsi les problèmes se sont aggravés d'abord par la faiblesse du cadre juridique et réglementaire³². Certes, il existe une armada juridique qui régit ce secteur, cependant l'application de ces textes pose un très grand problème. En effet, le BSDA ne gérait que les droits d'auteurs durant des dizaines d'années. Or à côté de ces auteurs, il existe des interprètes, des producteurs et les radiodiffusions. Les droits de ces derniers ne sont reconnus et pris en compte que par la loi 2008 -09 du 25 janvier 2008. Cette législation arrive tardivement, une cinquantaine d'année après la convention de Rome, mais aussi elle peine à se mettre en œuvre. Pour preuve, depuis 2008, il a fallu huit ans de travail, pour que le BSDA s'efface au profit de la SODAV.

Du point de vue réglementaire on note l'absence de certains maillons de la chaîne de valeur. Fort de ce constat, il est clair et pertinent d'y reconnaître le développement ou la domination de l'informel déterminé non seulement par légèreté du législateur, mais aussi par certains facteurs. Nous pouvons citer la faible connaissance sur la notion de propriété intellectuelle, du marché, du management de la musique ; les téléchargements illicites, le manque de formation de la grande. En somme, très peu d'entre eux savent écrire la musique.

Ensuite, autre difficulté que l'on note, est l'utilisation des outils ambulants de consommation (CD, DVD, walkman, MP3, MP4, Baladeurs, clés USB). A cela on peut ajouter la piraterie en forte croissance, en dépit de l'existence de la Brigade Nationale de Lutte contre la Piraterie (BNLCP).

De plus, les autorités publiques n'accordent que très peu d'importance au secteur de la musique. C'est pourquoi, en empruntant l'expression de Manda Tchebwa nous remarquons : « A l'exception de l'Afrique du sud, où l'industrie musicale semble bénéficier des meilleures conditions d'expansion (absence quasi certaine de piraterie, structure macro-économique sécurisante, nombre important d'artiste de qualité, etc.) le reste de l'industrie musicale africaine est éclaté en petits îlots autonomes, dont le poids financier atteint à peine le seuil minimal des structures moyennes équivalentes d'Europe»³³.

Aujourd'hui, le numérique engendrant les « homes studio » et la capacité de s'autoproduire, a favorisé la raréfaction des promoteurs, des producteurs, des maisons de production et de consommation. Ces partisans des *homes studio* rencontrent beaucoup de difficultés pour la bonne promotion et la diffusion de leurs produits dus à leur indigence et un manque d'encadrement par une maison de production.

Avec le phénomène de la mondialisation et malgré tout le dispositif mis en place, les performances des maisons de production du Sénégal, l'existence des textes juridiques, les institutions comme la SODAV, l'industrie musicale sénégalaise est rythmée par l'informel. Cela se justifie par la faiblesse réglementaire

³²-Aziz Dieng, en entretien le 27 juillet 2016

³³-Manda, Tchebwa, *Musiques africaines : nouveaux défis, nouveaux enjeux*, UNESCO, Paris, 2005, p.54

qui touche même le statut du producteur de spectacle et celui de l'artiste. De là apparaît un manque de formation des producteurs de spectacles vivants, une floraison d'organisation de festivals, l'inexistence d'une carte de producteur pour une bonne organisation de spectacle vivant et un manque de professionnalisme du secteur. Le problème se pose encore avec acuité par un cumul de maillons de la chaîne de valeurs sans bien les comprendre, d'où leur mauvaise exploitation et un manque de dynamisme de certains acteurs.

A ces problèmes fondamentaux, il faut ajouter l'insuffisance des lieux de diffusions, d'infrastructures, d'équipement dans les régions en dépit de l'acte I et II de la décentralisation qui sont relatifs non seulement à la création de communautés rurales et à la régionalisation, mais aussi au transfert des compétences aux collectivités locales en passant par la loi 96 -07 du 22 mars 1996.

En outre, malgré la grande volonté de l'installation récente de studios dans les régions (Fatick, Ziguinchor), initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal, pouvant atténuer l'accès difficile à des structures performantes et voire très chères pour les acteurs, en dehors des centres culturels régionaux, seule la région de Dakar dispose des structures de dernière génération. D'où, l'on note un manque de décentralisation des grands studios, des maisons de production dans les régions, et des lieux de diffusion.

Il faut noter enfin que le gouvernement sénégalais ne dispose pas de véritables centres de formation dans le domaine musical. Hormis l'ISAC et la section métier des arts et de la culture de l'UFR Civilisation, religions, Arts et communication de l'Université Gaston Berger, l'Ecole Nationale des Arts est incapable à elle seule d'assurer la formation pour tous.

2.2.2-L'industrie musicale à Dakar

Dakar, capitale du Sénégal, domine l'industrie musicale du pays à travers la centralisation des grands studios et maisons de production. Cette centralisation pousse ces acteurs à s'y installer pour plusieurs raisons à savoir la prolifération et la multiplicité des studios d'enregistrement, la probabilité de rencontrer des producteurs et surtout de faire des prestations artistiques plus pratiques, une meilleure visibilité au niveau des médias, plus de chances des productions de qualité, et une meilleure valorisation de leurs talents pour mieux en vivre. Cela explique la présence massive des acteurs les plus connus de l'industrie musicale dans la capitale Sénégalaise.

Malgré l'existence de ce riche potentiel artistique, structural et technologique, prêt à produire, à valoriser, à promouvoir la diversité culturelle, l'industrie musicale vit des situations particulières. Les causes de ces divers problèmes sont nombreuses. D'abord, la majorité des acteurs ne sont ni formés ni informés, ignorant même les textes juridiques qui régulent ce secteur. Ainsi, ayant reçu quelques brides de connaissance en musique, certains se comportent ou se croient être de véritables musiciens tentant ainsi de cumuler certains maillons de la chaîne de valeur. D'où la situation de l'informel et la présence massive d'acteurs autodidactes. Par conséquent, la plus grande partie des acteurs de l'industrie musicale est peu qualifiée et certains acteurs ont même une capacité de production très insuffisante.

Ensuite, la situation s'aggrave avec la piraterie des œuvres musicales, le téléchargement illicite, l'absence de structures formelles pour la commercialisation organisée des produits musicaux ; l'apparition du numérique qui a affaibli le marché du disque et qui a même entraîné la fermeture de certaines maisons de production.

Les statistiques sont quasi inexistantes dans le secteur ; et les acteurs sont probablement laissés à eux- mêmes. Enfin il y apparait la grande prédominance du « Studio *prince arts* » de Ngoné Ndour au détriment des autres et « home studio ».

Hormis cette situation dans laquelle vit l'industrie musicale, la musique est confiée au Ministère de la Culture et de la Communication, spécialement à la Direction des Arts du Sénégal. Cette direction a pour mission de promouvoir les arts vivants et les arts visuels. Mais l'insuffisance de son personnel constitue un grand handicap pour accomplissement de ses missions.

Certes la musique fait partie des secteurs de la culture les plus entendus. En effet, elle est omniprésente dans la quasi-totalité de nos activités ; et elle ne cesse de rythmer le quotidien des sénégalais. Ainsi elle est porteuse de beaucoup de richesses, de symboles et valeurs culturelles. D'où une étude sur l'industrie musicale revêt une très grande importance, car « l'industrie musicale est un facteur très dynamique et un réel facteur de développement »³⁴. C'est dans cette optique que nous rejoignons Gérard Arnaud quand il cite Manda Tchebwa en ces termes : « Les états africains devraient savoir que la musique n'est plus seulement une spiritualité en partage, une incantation, un support mythique destiné à honorer les dieux, elle est un « produit culturel » un facteur essentiel de développement économique « un minerai sonore » désormais coté en bourse³⁵ ».

Il s'avère dès lors important de poser certaines questions: Quelle est la place de l'industrie musicale dans les programmes de développement culturel de Dakar ? Quelle est la part de l'industrie musicale dans le social et dans l'économie de la région ? Le secteur de la musique au Sénégal n'est-il pas dominé par l'informel ? Quelles sont les politiques et méthodes mises en place pour le développement de l'industrie de la musique au Sénégal en général et à Dakar en particulier ? En somme quelle est la part de l'industrie musicale dans le développement de la région de Dakar ? Comment l'industrie musicale contribue- t- elle à créer de la valeur ajoutée à l'économie, à la culture et au social dans la région de Dakar ? Alors cet aspect de l'industrie musicale fera l'objet de notre étude à savoir « l'apport de l'industrie musicale au Sénégal dans le développement culturel et socio - économique : L'exemple de la région de Dakar au Sénégal ». Il s'agit là d'une problématique qui s'insère non seulement dans le cadre d'une vision globale des pays africains qui aspirent au développement culturel et socio-économique, mais aussi dans la problématique du rôle des industries culturelles dans le développement du Sénégal.

³⁴-Paulin Gohougodji : L'industrie musicale du Benin à l'ère du numérique : nouveaux enjeux et nouvelles stratégies de promotion, Mémoire Master II université Senghor d'Alexandrie, spécialité culture, 2013 - 2015, p.1

³⁵-Gérald Arnaud, « L'économie des musiques africaines : un terrible paradoxe », *Africulture*, 2006, n° 69, p.63

Une investigation sur l'industrie musicale au Sénégal nous aidera non seulement à mieux cerner l'évolution et le rôle de la musique, de saisir la valeur et la situation de l'industrie musicale, mais aussi de montrer quelles propensions pourront atteindre la contribution de cette industrie musicale dans le développement culturel et socio-économique de la région de Dakar. Nous voulons simplement susciter la réflexion tout en ne prétendant pas épuiser tout le sujet. Pour mieux appréhender la thématique, il est important de se fixer un certain nombre d'objectifs.

2.3-Les objectifs de la recherche,

2.3.1-L'objectif général

L'objectif principal de cette étude est de promouvoir l'industrie musicale dans le cadre du développement culturel et socio-économique de la région de Dakar.

2.3.2-Les objectifs spécifiques

- 1- Expliquer les modes d'organisation et de fonctionnement de l'industrie musicale à Dakar ainsi que les différents acteurs en présence;
- 2- Indiquer l'apport de l'industrie musicale dans le développement culturel et socio-économique de Dakar à travers la promotion de la culture, le renforcement des liens sociaux et la création d'emplois;
- 3- Etudier les impacts sociaux et économiques de la filière de la musique à Dakar.

2.4-Les hypothèses de la recherche

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, il s'avère important de poser les hypothèses suivantes :

- ✓ L'industrie musicale est un élément important du développement culturel et socio-économique de Dakar;
- ✓ Des facteurs bloquants empêchent l'industrie de jouer pleinement son rôle dans le développement culturel et socio-économique;
- ✓ La maîtrise de ces facteurs, pourrait avoir un impact sur la culture, le social, l'économie bref sur l'industrie musicale ;
- ✓ Dakar est le seul pôle de développement suscité de l'industrie musicale au Sénégal au détriment des autres régions (à l'instar des autres secteurs).

2.5-L'analyse conceptuelle

2.5.1-L'apport

Le mot apport se définit comme appoint, concours, contribution, participation³⁶. C'est l'action d'apporter. Par apporter, il faut entendre amener, causer, fournir à quelqu'un ce que l'on produit, ou fournir sa part. Dans le cadre de notre étude il faut comprendre par apport, la contribution de l'industrie musicale au développement.

2.5.2-L'industrie musicale

Pour bien saisir le concept d'industrie musicale, il s'avère important de comprendre ce que nous entendons par industrie culturelle au singulier et par industries culturelles au pluriel. La conception d'industrie renvoie à quatre choses importantes : production de masse, capital important pour rendre opérationnel une suite de tâches et d'activités de production, un recours systématique à la technologie pour la fabrication et la transformation des produits, et enfin une séparation du créateur de son produit.

Le concept d'industrie culturelle, quant à lui, au féminin singulier, est inventé par Adorno et Marx Horkheimer en 1947³⁷, pour dénoncer la possibilité de dénaturer la culture par l'implication de la technologie de production industrielle sur les produits culturels. Cette technologie est susceptible d'apporter ou d'ajouter à la culture un caractère économique, au risque de la considérer comme un bien marchand à l'image des autres biens de consommations et de lui faire perdre sa vraie valeur, porteur de symboles et de valeurs culturelles.³⁸ C'est pourquoi, pour ces pères fondateurs, à ce caractère symbolique de l'art il ne peut y être lié aucun caractère économique.

Mais c'est au cours des années 1970 que le terme est réapparu, mais cette fois ci aux plurielles : « industries culturelles »³⁹. Aujourd'hui, elles peuvent être définies comme un ensemble d'activités de production et d'échanges culturels⁴⁰. C'est dire que les industries culturelles constituent un secteur d'activité qui produit des biens et des services culturels grâce à des procédés industriels et à leurs grandes fonctions économiques, à savoir, la création, la production, la distribution, la diffusion, la consommation. Elles sont principalement spécifiées par la reproductibilité, le caractère aléatoire de la demande, l'importance de travail de création, le renouvellement constant de l'offre⁴¹. Elles regroupent aussi plusieurs filières possédant toutes les spécificités citées ci-dessus. Parmi ces filières nous pouvons citer l'industrie du livre, l'industrie de l'image et des médias, l'industrie de la musique. Qu'est-ce que l'industrie musicale ?

³⁶ -Dictionnaire Le Petit Robert, de 1991

³⁷-Saliou Ndour et al., *op.cit.*,p.2

³⁸ -Idem

³⁹ -Bernard, Miège, cours approche socio- économique du secteur culturel, Alexandrie, Université Senghor, novembre 2015

⁴⁰-Ménard, Marc, *Éléments pour une économie des industries culturelles*, SODEC, Montréal, 2004, p. 6

⁴¹-Francisco, D'Almeida, cours les filières industrielles (livres, musique, design, spectacle vivant), Alexandrie, Université Senghor, janvier 2016

L'avènement de l'industrie musicale commence en 1877 avec Thomas Edison qui enregistre pour la première fois, un son vocal sur le premier phonographe⁴². Emile Berliner a développé une autre procédure avec l'invention du célèbre disque vinyle une dizaine d'années plus tard⁴³. C'est alors la lecture de ce disque (78 tours en zinc) qui a donné naissance à l'industrie du disque plus connu sous le nom de l'industrie musicale. Cette invention de Berliner a engendré deux avantages plus importants à savoir le pouvoir de lire et celui de reproduire. Cette reproductibilité a suscité la naissance et le développement de beaucoup de maisons de productions dont le premier est Columbia aux Etats-Unis qui était au départ une société de fabrication de supports d'écoute. De plus, l'apparition en 1948 des disques microsillon 33 tours et 45 tours, mis au point respectivement par CBS et RCA⁴⁴, ont permis de relancer la vente des produits musicaux, mais aussi une réorganisation de la production. Du disque vinyle, on en est arrivé aujourd'hui à la dématérialisation en passant bien sûr par la cassette, le CD, le VCD et le DVD.

L'industrie de la musique est structurée par la logique éditoriale qui donne la place centrale à l'éditeur et au producteur. Elle obéit aussi aux grandes fonctions économiques des industries culturelles. Ce qui explique la nécessité d'avoir plusieurs fonctions, des infrastructures (studios d'enregistrement, maisons de production, salle de spectacle), des acteurs, en vue d'une bonne organisation du secteur. Parmi ces acteurs nous pouvons citer les créateurs, les producteurs, les distributeurs et les consommateurs. A cela s'ajoutent l'Etat qui régule, encadre ce secteur et les médias qui assurent la promotion et la diffusion des œuvres musicales.

En somme, l'industrie musicale est composée de deux parties essentielles : l'industrie du disque et le spectacle vivant. La première renvoie à l'enregistrement et à la vente de musique tandis que la deuxième se réfère à la musique sur scène. Cette dernière permet au public d'entrer en contact direct avec le musicien sur scène d'où le concept spectacle vivant.

Dans ce cas précis de notre étude sur l'industrie musicale fait référence à la vente et l'enregistrement de musique et à la musique sur scène.

2.5.3-Développement culturel

Si la culture est au commencement et à la fin de tout développement⁴⁵, il s'avère important de se demander qu'est-ce que la culture ? Et qu'est-ce que le développement culturel ?

La culture se présente sous forme d'unité. Elle peut aussi se remarquer par le fait que tous les individus qui appartiennent à une société ont un seul référent culturel. En d'autres termes il s'agit là d'une base d'identification. Ainsi à travers par exemple la manière d'agir, de penser de sentir, de parler en somme

⁴² -Nicolas Curien et François Moreau, *l'industrie du disque*, Paris, Edition La découverte, 2006, p.3

⁴³-Aymeric, Pichevin, *op.cit.*,p.20

⁴⁴-ibid., p.23.

⁴⁵-Léopold Sédar Senghor « culture et développement », en ligne : http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=619 consulté, le 02 / 04 / 2016

de vivre, on peut déterminer l'appartenance culturelle d'une personne. C'est pourquoi, selon la Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles : « la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances»⁴⁶. Cela veut dire que la culture contient donc plusieurs activités de l'homme et des aspects différents qui spécifient un groupe. Ces différents aspects entrent intégralement dans le développement de l'homme. D'où l'existence d'une interaction entre culture et développement et le concept de développement culturel.

Fort de ce constat et conscient d'une telle valeur, l'UNESCO lance la mise en place de la décennie mondiale du développement culturel en 1988. Cette décennie avait pour objectif de susciter une prise en compte de la culture dans le processus de développement tout en tenant en compte le relativisme culturel. Face à ce dernier et pour protéger et enrichir les différentes cultures, l'UNESCO remet encore en place « la Déclaration universelle sur la diversité culturelles » 2001. C'est après cela que la culture fut considérée comme quatrième pilier de développement durable lors de la conférence de Johannesburg en 2002⁴⁷.

Dès lors, le développement culturel peut être défini dans le cadre de notre étude comme un processus d'enrichissement, d'élargissement des valeurs, des expressions et identités culturelles par l'entremise de l'industrie musicale.

2.5.4-Développement socio – économique

Au cœur de tout développement se trouve l'homme. Donc il ne peut y avoir de développement sans homme. Or l'homme vit en société. Cette société est composée de plusieurs éléments qui entrent souvent en interaction les uns avec les autres. Ainsi nous pouvons citer comme exemple les forces idéologiques, religieuses, culturelles, ethniques, techniques et économiques. Mais pour tout développement social, les réalités culturelles et les problèmes d'identités sont très importants. En effet, la participation sociale peut être liée à un problème d'identité. D'où l'urgence du renforcement de la cohésion sociale pour esquisser tous les obstacles. Mais qu'en est-il le développement social ?

« Le développement social, c'est avant tout un processus de mobilisation des ressources et des initiatives des individus, des groupes et des territoires »⁴⁸ affirme Philippe Madrelle lors de sa conférence du 26 novembre 2013. Il a pour objectif non seulement de faire croître la cohésion sociale la solidarité entre les différents membres d'un groupe mais aussi de créer des activités voire des emplois pour la population d'où la notion de socio-économie.

⁴⁶-UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, en ligne : portal.unesco.org/culture/fr/files/.../11295422481mexico.../mexico_fr.pdf consulté, le 08/02/2017

⁴⁷-Raymond, Weber, « culture et développement vers un nouveau paradigme », en ligne : www.interarts.net/descargas/interarts527.pdf consulté, le 29/10/2016

⁴⁸-Madrelle, Philippe, « Agir avec les habitants Un enjeu pour le développement social » en ligne : www.gironde.fr/jcms/.../26112013-colloque-developpement-social-local , consulté le 11/04/2016

Le développement socio-économique, fait référence à une relation entre deux réalités à savoir, la société et l'économie. En ce sens nous acceptons et reconnaissons comme Bruno Boidin et Bertrand Zuideau quand ils disent: « du point de vue épistémologique, il en résulte que l'analyse économique d'un objet doit se compléter ou mieux, s'inscrire, dans une analyse sociologique de l'objet»⁴⁹. C'est dire que le développement socio-économique met en évidence une interdisciplinarité indispensable en vue de mieux appréhender la question.

Chemin faisant, par développement socio-économique il faut entendre dans le cadre de notre étude les impacts socio-économiques de l'industrie musicale de la région de Dakar à travers, le renforcement des liens sociaux, ainsi que la mobilisation des ressources sociales et la création d'économies.

2.6-Les résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude sont les suivants :

- ✓ Meilleure visibilité de la contribution de l'industrie au développement culturel socio-économique de Dakar;
- ✓ Valorisation de la musique comme porteuse d'identités culturelles, facteur de régulation et mode d'expression des valeurs culturelles, des symboles permettant de stratifier un groupe d'où l'amélioration des contenus musicaux.
- ✓ Réorganisation d'une véritable industrie musicale pour en faire un levier de développement tant culturel qu'économique avec l'approche participative de tous les acteurs;

⁴⁹-Boidin Bruno, Zuideau Bertrand, « Socio-économie de l'environnement et du développement durable : état des lieux et perspectives », *Mondes en développement* 3/2006(n°135), p. 7-37, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2006-3-page-7.htm> , consulté, le 29/10/2016

DEUXIEME PARTIE : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET PRESENTATION GENERALE DE L'INDUSTRIE MUSICALE DANS LA REGION DE DAKAR

Chapitre 1 : Approche méthodologique

1.1-La stratégie de la recherche

1.1.1-La recherche documentaire

Pour tout travail de recherche, la documentation est fondamentale et nécessaire, nous avons effectué ce travail dans beaucoup de structures de recherche. Dans le cadre de notre étude, nous avons fréquenté quelques bibliothèques pour mieux appréhender le sujet. Ainsi nous avons visité : la bibliothèque de l'université Senghor d'Alexandrie, le Centre Numérique Francophone de l'université Senghor, la Bibliothèque d'Alexandrie, le CODESRIA à Dakar, les archives de l'ANSD et de la Direction des Arts. C'est dans ces endroits précis que nous avons trouvé, recensé, consulté des ouvrages, des œuvres, des articles ayant une relation avec notre thématique. Cela nous a aidés également à compléter à comparer et confronter les informations obtenues selon les différentes sources. De même, les TIC ont permis aussi de visiter plusieurs sites, de télécharger certains travaux relatifs à notre thématique et de les enregistrer sur une clé USB.

1.1.2-L'échantillonnage

Par échantillonnage, il faut entendre la fraction représentative d'une population auprès de laquelle nous avons recueilli des informations nécessaires portant sur notre étude. C'est un itinéraire qui nous a permis de collecter, d'analyser et d'interpréter les données recueillies sur un nombre réduit de la population de l'étude. Le choix de l'échantillonnage est basé sur la pertinence des informations que nous cherchons ou pouvons avoir. Nous avons ciblé les artistes, les musiciens, les professionnels, toute personne susceptible de nous apporter des informations pertinentes sur la thématique. D'où, pour la méthode et la technique, nous avons opté pour l'échantillonnage non probabiliste ou raisonnée. La taille de notre échantillon qui est de 50 enquêtés.

1.1.3-L'enquête de terrain

Sur le terrain, la première phase de travail a eu lieu en mai 2016 à Dakar lors de notre stage à la Direction des Arts, une structure du Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal. C'est là que nous avons rencontré Monsieur Abdoulaye Koundoul, Directeur des Arts, qui a donné son point de vue sur la thématique, des orientations et des contacts à exploiter pour approfondir la recherche. A partir de ce moment, la descente sur le terrain s'impose pour avoir plus d'informations sur la situation

de l'industrie musicale à Dakar, son mode de fonctionnement, d'organisation, son cadre juridique et son apport dans le développement culturel et socio- économique de la région.

Avec la collaboration et la permission du Directeur des Arts, la première phase s'est déroulée du 20 au 23 juin 2016 lors des préparatifs de la fête de la musique. C'est durant cette phase que nous avons rencontré certains musiciens et personnes ressources comme Iba Gueye Massar, Mactar Ndiaye, Daniel Gomez le président de l'AMS. L'enquête était centrée sur la situation de l'industrie de la musique à Dakar, le cadre juridique, les organisations professionnelles du secteur, les lieux d'organisation et de diffusion de musique sur scène ainsi que la contribution de l'industrie musicale dans le développement culturel et socio-économique de Dakar.

La deuxième phase, tenue le 20 juillet 2016, consiste à voir la place de l'industrie musicale dans les programmes de développement culturel de Dakar et son apport dans le développement culturel et socio- économique.

La dernière phase sur le terrain qui s'est déroulé du 25 au 27 juillet 2016. Après avoir pris contact avec quelques personnes ressources, nous devons nous rencontrer pour échanger sur l'histoire de la musique à Dakar, l'évolution de l'industrie musicale, les maillons de la chaîne de valeurs et notre projet relatif à l'organisation d'un festival de la diversité musicale.

En outre, il est fondamental de dire que n'eût été l'intervention de la Direction, il aurait été impossible de rencontrer certaines personnes ressources dans le domaine de la musique au Sénégal comme Aziz Dieng⁵⁰.

1.1.4-Les outils de la collecte des données

Parmi les outils de la collecte des données, nous avons utilisé un questionnaire et un guide d'entretien. Le premier outil nous a permis de recueillir des données auprès des acteurs de la filière. Nous avons choisi le questionnaire dans le but de collecter certaines données auprès de quelques personnes comme Ngoné Ndour, directrice de "prince arts" de Youssou Ndour, Tidiane Diallo, directeur de l'orchestre Nationale et quelques autres acteurs de l'industrie musicale à Dakar. Nous avons jugé bon de mettre à la disposition de certains d'entre eux un questionnaire dans la mesure où nous ne maîtrisons pas leur calendrier journalier.

Le deuxième instrument que nous avons utilisé est l'entretien. Il a permis d'entrer en contact direct avec quelques professeurs de l'université Senghor, des personnes ressources à l'instar d'Aziz Dieng, Iba Gueye Massar, Mamadou Kanté membre de l'AMS, Daba Sarr présidente d'Africa Fête Dakar, Cécille Rata responsable d'Africa Fête pôle France, Moustapha Goudiaby membre de l'AIM, Mactar Ndiaye médiateur culturel consultant pour avoir plus d'informations sur notre sujet d'étude. La raison d'un tel choix se justifie par leur expérience, leur professionnalisme et leur connaissance dans le

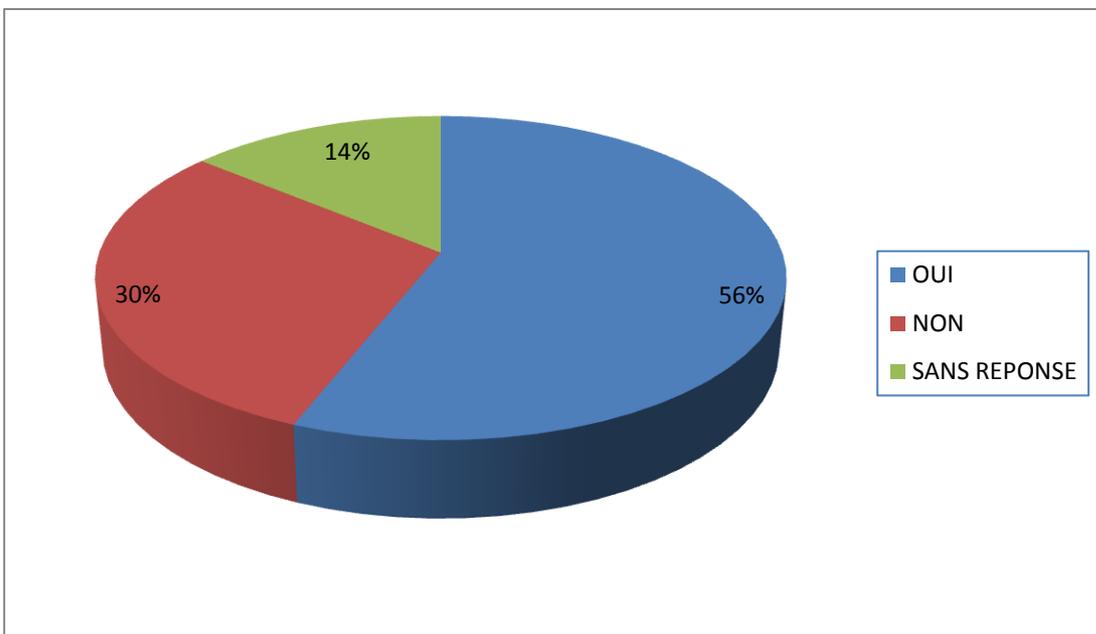
⁵⁰-Aziz Dieng, conseiller technique au Ministère de la Culture et de la Communication, ancien président du conseil d'administration du BSDA

secteur musical. Les entrevues étaient structurées dans la mesure où les questions étaient formulées à l'avance.

1.1.5-Vérification des hypothèses

D'après les enquêtes menées sur le terrain, à la question si l'industrie musicale contribue au développement culturel et socio-économique de Dakar, sur un échantillon de 50 enquêtés, il y ressort les résultats suivants : 28 répondent par la positive (56%), 15 par la négative (30%) et 07 sans réponse (14%).

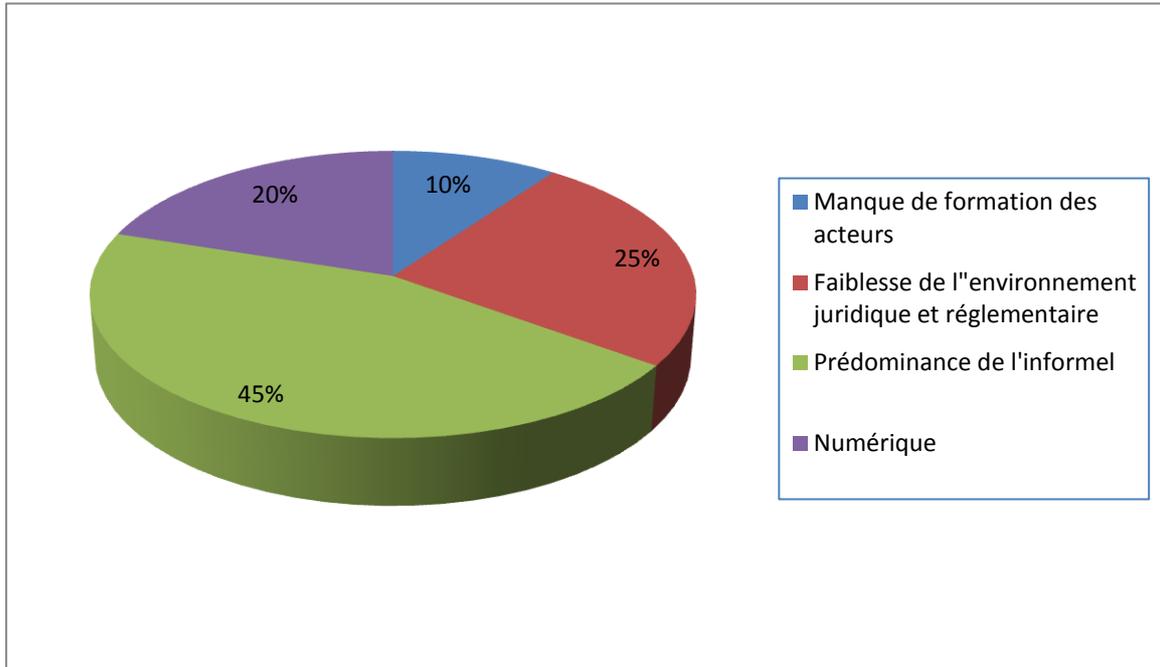
Figure 3: vérification de l'hypothèse 1



Source : enquêtes personnelles 2016

Ces données récoltées auprès des enquêtés montrent qu'effectivement l'industrie musicale y joue un rôle, donc notre première hypothèse est confirmée.

Figure 4: Vérification de l'hypothèse 2



Source : enquête personnelle 2016

Au regard de ces chiffres, il s'avère important de rappeler clairement la deuxième hypothèse : beaucoup de facteurs empêchent à cette industrie de jouer pleinement son rôle dans le développement culturel et socio-économique de Dakar. Parmi ces facteurs bloquants, il y ressort clairement le manque de formation des acteurs, la faiblesse du cadre juridique et réglementaire, la prédominance de l'informel et l'apparition du numérique

D'après cette figure, les résultats se suivent ainsi : 45 % des réponses notifient la prédominance de l'informel, puis 25% la faiblesse de l'environnement juridique, ensuite 20% le numérique et enfin 10% manque de formation des acteurs. Ces facteurs ci-dessus favorisent la piraterie, créent un manque de motivation de la part des acteurs de cette industrie ainsi que des problèmes de rentabilité. D'où l'idée de reconnaître la pertinence du remplacement du BSDA par la SODAV et la mise en application de la loi 2008- 09 du 25 Janvier 2008. Donc notre deuxième hypothèse est vérifiée et confirmée.

Toujours dans le cadre de notre étude nous avons pu constater, d'après les informations reçues via le questionnaire et les entretiens, que la maîtrise de tous ces facteurs peut permettre à l'industrie musicale de Dakar d'avoir un grand impact non seulement sur la culture à travers la promotion et la valorisation et la diffusion des produits musicaux , mais aussi sur la socio-économie de Dakar par le renforcement des liens sociaux ainsi que la création d'emplois . C'est tout le sens de l'hypothèse 3 à laquelle, 100% des enquêtés répondent par la positive ; donc la troisième est vérifiée et confirmée.

Quant à l'hypothèse 4, Dakar est le seul pôle de développement suscité de l'industrie musicale au Sénégal au détriment des autres régions (à l'instar des autres secteurs), nous avons eu 100% de réponses positives. Les raisons d'une telle centralisation selon l'échantillon sont : la prédominance des meilleures structures, la probabilité de rencontrer des producteurs, la possibilité de faire des prestations de service plus pratique et la chance d'avoir des productions de qualités. L'hypothèse 4 est confirmée.

1.2-L'apport du stage

1.2.1-Acquis et perspectives pour le mémoire

Pour le mémoire, le stage a permis non seulement de rencontrer, de se familiariser avec plusieurs acteurs du secteur culturel sénégalais, avec l'administration, le mode d'organisation et de fonctionnement d'une entreprise publique ; et mais aussi de recueillir beaucoup d'informations sur la thématique de l'industrie musicale. La collecte et le recueil de ces informations ont été réussis grâce aux entretiens facilités par la Direction des Arts. Ces rencontres fructueuses ont permis de bien s'imprégner de la réalité du milieu, réorienter et de délimiter le champ d'action et d'investigation dans un espace précis à savoir la région de Dakar ; car l'industrie musicale du Sénégal se résume à Dakar, au regard des grandes concentrations des acteurs, des infrastructures, des médias, des sièges et des organisations professionnelles dans la capitale.

1.2.2-Acquis et perspectives pour le projet professionnel

Pour le projet personnel, le stage a permis d'échanger et de réfléchir sur la création d'un centre de promotion de l'industrie musicale à Dakar, l'organisation d'un festival et de recueillir des conseils et des orientations pour une meilleure organisation du secteur musical. Nous avons revisité la situation de l'industrie de la musique, le cadre juridique à travers l'élaboration de la Loi d'orientation sur le statut de l'artiste, sur les droits d'auteurs et les droits voisins, et essayer de voir comment relancer et mieux organiser cette filière musicale. Le stage nous a donné l'opportunité de comprendre qu'un tel projet nécessite l'implication des acteurs concernés, le renforcement des capacités, le partenariat public-privé, en somme la fédération des ressources l'encadrement et la régulation du secteur par l'Etat.

1.3-Les difficultés et limites de l'étude

La mise en pratique d'une telle étude n'a pas été facile car nous avons rencontré un certain nombre de difficultés. La première difficulté est relative à la formulation du sujet. A plusieurs reprises, nous avons eu à formuler et reformuler la thématique. De la première formulation à savoir « promotion de l'industrie musicale au Sénégal : levier de développement économique et social » nous en sommes arrivés à : « L'apport de l'industrie musicale au Sénégal dans le développement culturel et socio-économique : l'exemple de la raison de Dakar au Sénégal » en passant par « la contribution de l'industrie musicale au PSE : dimension culturelle et économique. »

Une deuxième difficulté rencontrée, consiste à déterminer le plan de l'étude ; puisque le plan joue un rôle fondamental dans tout travail. Faire le plan de ce travail n'était pas pour nous une chose aisée, la preuve en est que nous en avons fait plusieurs. En effet, il a fallu corriger, reformuler être plus détaillé et plus explicite au niveau du plan.

De plus, les personnes ressources n'étaient pas toujours à notre disposition ce qui nous a poussé à cultiver beaucoup de patience et à avoir le courage de revenir. Il a fallu l'intervention de la Direction des Arts pour pouvoir entrer en contact direct avec certaines personnes ressources. Une troisième difficulté était l'organisation des informations que nous avons reçues, face à un bref cours de méthodologie d'une semaine.

Une dernière difficulté que nous avons rencontrée était d'ordre financier, il nous fallait de l'argent pour non seulement nous déplacer pour faire les enquêtes et fréquenter des bibliothèques comme le CODESRIA de Dakar qui est à 70 km de mon lieu de résidence Thiès.

Chapitre 2 : Présentation générale de l'industrie musicale dans la région de Dakar

2.1-Contexte historique de la musique dans la région de Dakar

2.1.1-La musique avant l'indépendance

Dans les sociétés sénégalaises précoloniales l'activité musicale est liée à une caste particulière. On est musicien car griot, griot donc musicien. Cette activité musicale est l'un des éléments de la panoplie de cette caste ci-dessus⁵¹. Ainsi chaque griot est lié à une famille et assure les fonctions d'animation, d'éducation, d'interprète, de protocole, d'historien car la musique traditionnelle est impliquée dans la vie de la société. La musique traditionnelle accompagne les travaux des champs, les cérémonies rituelles, religieuses, funéraires, les réjouissances, les guerres en somme les cérémonies familiales. Elle a pour rôle non seulement d'éduquer, de soigner, de prier, de festoyer, de véhiculer des messages et des valeurs comme la dignité, la discrétion, la solidarité, mais aussi d'enrichir l'expression de la diversité culturelle et complémentaire en raison de la composition cosmopolite de Dakar. Yandé Codou Sène, la griotte de Senghor et Samba Diabaré Samb, le virtuose du Xalam, sont très représentatifs dans cette variété musicale.

En outre, la colonisation a créé une civilisation métissée, avec un enracinement et une ouverture des populations⁵². Cette ouverture a facilité le développement d'autres formes de musique en plus de la musique latine. En effet, modernité rime avec rythme et musique du colon⁵³. Ainsi, le monde musical de Dakar se laisse dominer aussi avant l'indépendance par la musique afro-cubaine qui s'est très vite répandue au détriment de la musique traditionnelle dite fonctionnelle. Le développement et l'expansion rapide de cette musique afro-cubaine a non seulement entraîné un sentiment d'appartenance à cette variété, facilité son appropriation par la population dakaroise, mais est aussi accompagné d'un engouement de taille voire inexplicable. C'est ce qui explique la multiplication de ces formations musicales pré indépendance à l'instar des groupes « *star jazz* », « *tropical jazz* » de Dakar, le « *Sor jazz* », le « *Saint Louisien jazz* » de Saint Louis, l'UCAS jazz de Sedhiou et surtout fondation de Harlem Jazz de El hadji Bira Gueye en 1950 qui s'est fait remarquer lors du premier FESMAN en 1966⁵⁴.

Par ailleurs, la radio « *Voice of America* » a joué un rôle très important dans la promotion et la diffusion de cette expression artistique. Tout cela avait motivé la création, la production des groupes orchestraux vers les années 50 dans tout le pays. Mais force est de reconnaître que, le groupe orchestral qui a aussi bien marqué la région de Dakar durant cette époque hormis le groupe « *Star jazz* », est la lyre

⁵¹-Aziz Dieng, Ancien président de l'AMS et ancien conseil d'administration du BSDA, en entretien le 27 juillet 2016

⁵²-Saliou Ndour « Les ateliers de l'espace volontaire : Les musiques sénégalaises », en ligne : www.reseau-espaces-volontariats.org/.../Atelier%20mensuel%20Juin%20... consulté, le 08/10/2016

⁵³-idem

⁵⁴-« Indépendance et musique : Sénégal influences transatlantiques musique cubaine et jazz au programme », en ligne : http://www.rfimusic.com/musiquefr/articles/124/article_17940.asp, consulté, le 21 juin 2016

africaine de Dakar. Ce groupe était vu comme un orchestre africain au service de la colonisation car son public était formé pour la grande majorité de colons, d'intellectuels bourgeois locaux⁵⁵.

2.1.2-La musique après l'indépendance à nos jours

Le Sénégal a pris son indépendance le 20 juin 1960 dans le cadre de la fédération du Mali. Très vite les sénégalais sentent le désir de quitter cette union. C'est ce qui justifie la proclamation de son indépendance deux mois plus tard à savoir le 20 août 1960 et l'adoption d'une nouvelle constitution quelques mois après⁵⁶.

Le premier président, Léopold Sédar Senghor, favorise non seulement les arts et les lettres, mais aussi tente de revitaliser les arts traditionnels dans le but de cimenter une densité nationale.⁵⁷ Malgré cette importance accordée aux arts et aux lettres, l'Etat n'a pas soutenu la création des orchestres. Tous les groupes musicaux modernes qui se sont constitués, sont le fruit d'initiatives privées⁵⁸. Ainsi la première formation musicale moderne créée à Dakar en 1960 est le groupe *Star Band* de Dakar. Il fut créé par Ibra Kassé, musicien sénégalais, producteur, et gérant du *Miami* au quartier de la Médina à Dakar⁵⁹. *Miami* en tant que bar dancing semble apparaître comme l'un des lieux de diffusion de la musique des grands orchestres de cette époque. En effet, ce bar dancing et les groupes musicaux ont joué un rôle très important pour la diffusion de la musique afro-cubaine⁶⁰. Ainsi les grands titres essentiels durant cette époque sont des musiques latines interprétées par des orchestres ou des formations qui ne chantent pas encore en langue locale ; mais tentent de reprendre entièrement ces productions. Mais, c'est qu'en 1967, que se forme le groupe « *super eagles* » qui chante pour la première fois en wolof sous le titre de *Ifanbondy*⁶¹.

En 1969, le « xalam » de Dakar est né de la rencontre entre les jeunes des quartiers du Plateau et de la Médina. Les musiciens qui le composaient, au départ, étaient Sakhir Thiam (Guitare), Maguèye Niang (batterie) Ayib Gaye (timbale), Moustapha Diop (saxo), Tidiane Thiam (chant), Mbaye Fall (chant) et impresario Tanor Dieng. Ce groupe devient xalam II, puis sahel après la disparition du xalam. C'est ce dernier groupe qui a introduit les tambours *wolof* appelés « *sabar* » dans la musique moderne de Dakar. Ce sont donc ces formations qui ont jeté les bases du rythme « *mbalax* », tout en lançant la variété avec un mélange de rythme de salsa et de jazz.

⁵⁵-Iba Gueye Massar, doyen artiste musicien, en entretien le 20 juin 2016

⁵⁶-*idem*

⁵⁷-Cédric David, Emission Couleurs d'été Sénégalissimo 3 5, La sénégalaise des années 60 à 90 1 ... pour découvrir la richesse et l'histoire de la musique sénégalaise, en ligne : <http://www.francemusique.fr/emission/couleurs-d-ete/2013-ete/senegalissimo-3-5-la-musique-senegalaise-des-annees-60-90-1-08-22-2013-00-00> consulté le 18 mai 2016

⁵⁸-*Idem*

⁵⁹-Iba guéye Massar, artiste musicien, en entretien le 20 juin 2016

⁶⁰-Ndiouga Adrien Benga, *Dakar et ses tempos signification et enjeux de la musique urbaine moderne (c 1960 année 1990)* in : 196.1.97.20/.../library.cgi?...0theses-articles%2Cthm%2Cthd%2Cmmoires%2Cths%2C...p293, consulté, le 27/12/2016

⁶¹-Cédric David, op.cit.

L'essentiel est de savoir, c'est vers les années 70 que les musiciens sénégalais ont pris conscience d'une grande nécessité de valoriser les rythmes, les instruments traditionnels et de se libérer peu à peu de la musique afro-cubaine⁶². Dès lors, différentes fusions se forment entre orchestres, rythmes, créations, qui, petit à petit font naître une musique originale propre au Sénégal dénommée « *mbalax* » qui signifie en wolof rythme⁶³. Cette envie de créer a favorisé la formation de plusieurs orchestres comme le Baobab de Dakar, le « *Number one* » de Pape Seck en 1975, le « *super diamano* » d'Omar Péne en 1975, l'étoile de Dakar en 1978 puis Super étoile en 1979 sous impulsion de Youssou Ndour, et le groupe Etoile 2000 d'El hadji Faye.

Grâce à cette volonté de changement, d'ouverture, de rupture avec les anciens, le « *mbalax* »⁶⁴ a pu s'imposer et est devenue la variété musicale dominante dans toute l'étendue du pays. A cette génération appartiennent Youssou Ndour la vedette de la musique au Sénégal, Touré Kunda, Baba Mal, Thione Seck qui ne cesse de marquer le quotidien des dakarois et des sénégalais. Cette prédominance du mbalax est tellement forte qu'on l'associe à d'autres styles musicaux comme le zouk mbalax, le rock mbalax, la « *salsa mbalax* ».

Une autre variété musicale appartenant à la musique moderne est le rap. Il est apparu à Dakar vers les années 1990. Cette forme d'expression artistique a aussi marqué les esprits des dakarois avec la présence des groupes comme le Positive black soul plus connu sous le nom de (PBS), le groupe « *Daara dji* » qui sera plus tard « *Daara dji family* », « *Da brains* » et un autre groupe « *bidew bou bess* ».

Mais la ligne de démarcation entre la musique moderne et la musique traditionnelle est la séparation de l'activité musicale de son caractère fonctionnel, circonstanciel depuis la période coloniale⁶⁵.

Au regard de ce bref aperçu historique, nous constatons qu'il existe une variété de genre musicale au Sénégal. Cette riche variété nécessite une organisation car, il s'agit d'un secteur qui fournit un produit fini grâce une succession d'actions réalisées par des acteurs différents allant de la création à la consommation. D'où il est fondamental et nécessaire d'analyser l'évolution de l'industrie musicale dans la région de Dakar.

⁶²-Cédric David, Emission Couleurs d'été Sénégalissimo 3 5, La sénégalaise des années 60 à 90 1 ... pour découvrir la richesse et l'histoire de la musique sénégalaise, en ligne : <http://www.francemusique.fr/emission/couleurs-d-ete/2013-ete/senegalissimo-3-5-la-musique-senegalaise-des-annees-60-90-1-08-22-2013-00-00> , consulté, le 18 mai 2016

⁶³-Iba Gueye Massar, artiste musicien en entretien le 20 juin 2016

⁶⁴-Forme de musique combinant rythme donné par un mélange d'instruments traditionnel et moderne, style musicale proche aux sensibilités culturelles du pays

⁶⁵ -Aziz Dieng, Ancien président de l'AMS et ancien conseil d'Administration du BSDA, en entretien le 27 juillet 2016

2.2-L'industrie du disque dans la région de Dakar

2.2.1-Evolution de l'industrie du disque dans la région de Dakar

L'industrie musicale de Dakar est née progressivement avec l'installation ou l'implantation des structures de production dans cette région. Chemin faisant, nous assistons à la naissance de beaucoup de structures d'enregistrements permettant aux acteurs de la filière musicale de réaliser leurs propres productions à l'intérieur du pays. La première structure semble être celle d'un français du nom de Francis Bernardo, installé à Dakar tout au début des années 1960⁶⁶. Cette structure a permis aux musiciens de se servir des disques vinyles 78, 33 et 45 tours et de se faire enregistrer.⁶⁷

La deuxième structure est le bureau de Radio Sénégal car pour faire un 33 tour : « toutes les formations musicales avaient recours au bureau de Radio Sénégal qui seule à cette époque était à mesure d'assurer moyennement pour ne pas dire médiocre »⁶⁸. Cependant, la qualité de cet enregistrement n'est pas des meilleures. C'est pourquoi : « dans les années 1970, les artistes sénégalais se rendaient à Abidjan ou Paris pour enregistrer leurs albums.»⁶⁹ A cela, on peut ajouter tous lieux disposant d'une bonne qualité acoustique comme les boîtes de nuit qui ont enregistré beaucoup de musique.

En 1975, sous l'initiative de Francis Senghor, fils du président Léopold Sédar Senghor, on assiste à la tentative de mise en place d'un studio d'enregistrement multi piste appelé Golden Baobab ou *Keur Francis*⁷⁰.

Cinq années plus tard, El Hadji Ndiaye, prenant conscience de l'engouement de la population envers la musique avec l'avènement des cassettes, met en place au début des années 1980 le studio 2000, premier studio moderne qui marque le début d'une industrie de la musique au Sénégal⁷¹. Cette implication s'est accentuée avec la création d'un centre de duplication de cassettes concourant au développement de cette industrie. Ce déferlement de cassettes dans le marché au centre de Dakar a favorisé aussi l'implication de certains commerçants à la promotion, à la diffusion, à la distribution et à la commercialisation des produits musicaux. Dès lors les acteurs de la filière n'ont plus besoin d'aller à l'extérieur pour se faire produire ; car ils ont la possibilité de se faire enregistrer au Sénégal et particulièrement à Dakar.

⁶⁶-Saliou Ndour et al., *op.cit.*, p.25

⁶⁷-*idem*

⁶⁸-Ndiouga Adrien Benga... *Dakar et ses tempos ... et enjeux de la musique urbaine moderne (c 1960 année 1990)*, en ligne : [196.1.97.201/library.cgi?...0theses-articles%2Cthm%2Cthd%2Cmmoires%2Cths%2C...p298](http://196.1.97.201/library.cgi?...0theses-articles%2Cthm%2Cthd%2Cmmoires%2Cths%2C...) consulté le 08/10/2016

⁶⁹-Amadou Bator Niang, « L'environnement musical au Sénégal », en ligne : <http://musicinafrica.net/l'environnement-musical-au-sénégal> consulté, le 27/12/2016

⁷⁰-Saliou Ndour et al., *op.cit.*, p.25

⁷¹-Saliou Ndour « Les ateliers de l'Espace Volontariat Sénégal : Les musiques sénégalaises » en ligne : www.reseau-espaces-volontariats.org/.../Atelier%20mensuel%20Juin%20pdf consulté, le 08/10/2016

En 1987 le premier home-studio au Sénégal, créé par Aziz Dieng, voit le jour sous le nom de Midi music⁷². Ce studio a fait l'éclosion de beaucoup d'acteurs, l'explosion de nouveaux talents, de musiciens ; car s'y faire enregistrer et se produire est à la portée de tous les musiciens, d'où la prolifération des produits musicaux et le développement des groupes orchestraux durant cette période. En plus de « Midi Music », le « *studio Xippi* » de Youssou Ndour voit le jour au début des années 1990. Il devient « *Jololi* » et « *Prince arts* » aujourd'hui. C'est « *Prince arts* » qui domine l'industrie musicale dakaraise et sénégalaise.

En somme, l'industrie musicale du Sénégal « reflète aussi bien les traditions folkloriques que coloniales et ont été adaptées et développées pour introduire un genre musicale contemporain qui présente une forte valeur intrinsèque et une identité artistique caractéristique »⁷³.

Toutes ces structures citées ci-dessus sont assez représentatives dans le développement de l'industrie musicale de Dakar. Aujourd'hui, avec le développement constant de la technologie, nous constatons la prolifération des home-studio. Cela met en évidence la possibilité de s'auto produire et de travailler dans sa propre maison. Alors comment fonctionne et s'organise l'industrie musicale de la région.

2.2.2-Mode d'organisation et de fonctionnement de l'industrie musicale à Dakar

Du point de vue organisationnel, cette industrie semble être dominée par l'informel. C'est pourquoi Saliou Ndour la compare à un système à deux vitesses : d'une part une industrie structurée qui tente de se mettre en place en conformité avec les lois et règlements en vigueur et d'autre part un secteur informel non structurée⁷⁴.

Pour ce qui est de l'industrie qui semble structurée, une fois la bande mère faite, les artistes se dirigent vers la SODAV pour la déclaration de l'œuvre produite en remplissant les fiches de déclaration et en attendant la délibération du conseil d'administration pour la publication du produit musical. C'est dire que toute déclaration d'une œuvre musicale doit normalement être accompagnée du dépôt d'un bulletin de déclaration de l'œuvre ainsi qu'un exemplaire de l'œuvre complète éditée ou manuscrite, ou encore un exemplaire d'une bande magnétique contenant l'œuvre⁷⁵. C'est après cela que se fait la duplication en vue de la diffusion et de la commercialisation. Au préalable, il faut que les artistes soient inscrits ou adhérent à la SODAV. Dès lors la SODAV tente d'assurer la protection de l'œuvre déclarée tout en collectant les redevances versées par les radios et télévisions.

Pour une meilleure organisation de ce secteur, l'Etat a mis en place en 2007 sous le régime du Président Abdoulaye Wade, la Brigade nationale de lutte contre la piraterie et la contrefaçon à la place de l'indépendance à Dakar. Aujourd'hui, la mise en œuvre de la 2008 - 09 du 25 janvier 2008 est

⁷²-Aziz est Dieng est ancien président de l'Association des métiers de Musique au Sénégal (AMS) et ancien conseil d'Administration du bureau Sénégalais du Droit d'Auteur (BSDA)

⁷³-UNESCO 2015, « Repenser les politiques culturelles : 10 ans de promotion de la diversité des expressions culturelles pour le développement », en ligne : https://books.google.com.eg/books?isbn=9232000865_p258 consulte, le 25 novembre 2016

⁷⁴-Saliou Ndour et al., *op.cit.*, p.11

⁷⁵-*Ibid.*, p.118

effective et les artistes sont associés à la gestion, d'où l'érection de la nouvelle société de gestion collective pour permettre à ces derniers d'avoir plus de revenus. L'introduction de la redevance sur la copie privée et la rémunération équitable peuvent ainsi générer d'importantes ressources financières.

Mais face à la faiblesse des redevances, le refus de payer de certaines radios et télévisions de la place, et la lourdeur des taxes douanières des maisons de productions, la deuxième face de l'industrie musicale à savoir l'informel fait son apparition. Ce caractère informel de la musique se définit comme un ensemble d'activités liées qui se caractérisent par l'amateurisme (dans la production) ainsi que le non-respect de la réglementation en vigueur (à l'instar du piratage dans la distribution) dont le but final est la rentabilité économique au détriment de la qualité de l'œuvre et des créateurs⁷⁶. Ainsi après la création la plupart des artistes, auteurs, ou créateurs cherchent des producteurs pourtant, peu en trouvent à cause du risque financier, du nombre réduit de maisons de production et les lourdeurs des taxes douanières qui s'appliquent à ces maisons de productions. Il y ressort alors un cumul de certains maillons de la chaîne de valeur pour avoir plus de rentabilité en assurant en même temps l'enregistrement, la production, le management et la commercialisation. Fort de ce constat, le marché de « *colobane* » et surtout celui de Sandaga de Dakar jouent un rôle fondamental d'où le concept de « *Sandagaisation* »⁷⁷ de la musique ou de son *baol-baol*⁷⁸ pour montrer l'incursion de l'informel dans le secteur⁷⁹.

En effet, la plupart de ces commerçants de la musique y sont très représentés et étant de simple distributeurs de cassettes au départ, tentent de se lancer dans la production vu la rentabilité de ce maillon. Ainsi sur la base de leur faible connaissance dans le domaine musical, ils arrivent pourtant à produire des musiciens, passent au pressage des cassettes et assurent eux-mêmes la distribution après la déclaration au BSDA sur la base de l'acompte signée rapidement par l'artiste⁸⁰. C'est ainsi que ces commerçants décident de prendre leur destin en main en travaillant pour eux-mêmes pour une plus grande rentabilité. A ces commerçants s'ajoutent les marchands ambulants qui sillonnent les rues de la ville pour vendre le produit piraté.

Cependant, le produit musical réalisé n'est souvent pas de meilleure qualité sous l'effet de la vitesse de réalisation des œuvres et de la qualité des acteurs. En effet, des musiciens peu qualifiés, arrivent à faire des enregistrements, des orchestrations et des adaptations, ainsi que les producteurs qui, en dépit de leur faible connaissance musicale, fixent les modalités de production selon leur goût et leurs sensibilités⁸¹.

Ce travail leur est facilité davantage aujourd'hui par l'ordinateur qui est susceptible de remplacer les instruments de musique avec le travail d'un bon ingénieur de son. « Cette facilité dans laquelle se

⁷⁶- Saliou Ndour et al., op.cit., p.55

⁷⁷-Sandagaisation veut dire centraliser la musique au marché de sandaga

⁷⁸-Un débrouillard dans toute chose

⁷⁹-Ndour Saliou et al., op.cit., p.55

⁸⁰ -idem

⁸¹ -Ibid, p 56.

complaint l'industrie musicale sénégalaise tire son origine de l'appât du gain mais également du manque de formation des acteurs⁸².

2.2.3-Analyse des maillons de la chaîne de valeurs et les différents acteurs en présence.

➤ La création

La création est : « la conception d'œuvres culturelles originales, sous forme de biens symboliques incorporant un certain type de propriété intellectuelle »⁸³. Fruit immédiat de l'inspiration et de l'imagination, elle est la phase de recherche et de conceptualisation de l'idée. La création est le secteur qui, depuis la musique moderne, a connu peu de difficulté dans la région Dakar. Elle ne cesse de se développer même avec l'avènement des Tic et le numérique. Ainsi certains créateurs tentent d'associer dans leur œuvre le style traditionnel et le style moderne tout en puisant dans le patrimoine musical national. Mais force est de reconnaître que, malgré la grande volonté et les efforts consentis pour la création, il ressort clairement que la qualité des créations n'est pas toujours au meilleur de sa forme ; car certaines apparaissent comme des simples louanges à des personnes, pour ne citer que cela.

➤ Les maisons de production

La production est la « mise en œuvre du processus qui permet de passer de l'œuvre originale à l'œuvre disponible pour le public »⁸⁴. Elle est donc la première véritable étape industrielle de la création ; car elle représente la transformation d'une œuvre intangible en un prototype (une bande maîtresse), sur lequel est reproduit en multiples exemplaires sur des supports matériels (cassettes, CD, VCD) ou diffusé sur un réseau électronique pour être commercialisé⁸⁵. En d'autres termes, il s'agit là non seulement de la phase de transformation matérielle, de fabrication, mais aussi du choix de l'œuvre lié au risque financier d'où la nécessité des maisons de production.

Depuis 1980 jusqu'aux années 2000, la grande figure dominante ou le leader de cette époque est le commerçant Talla Diagne⁸⁶ qui « tenait les rênes de la distribution tout en créant des stars sorties de sa cantine du marché Sandaga »⁸⁷. A ses côtés d'autres producteurs se sont investis à l'instar de Mass Dioh Kane, Gadiaga production en dépit du caractère aléatoire du produit et l'impossibilité de définir dès le départ sa valeur d'usage.

Mais la production a beaucoup évolué à Dakar. « Si les années 2000 à 2005 furent celle du passage de la cassette au CD, les années 2005 à 2010 ont été celles de la numérisation et de la

⁸² -Ndour Saliou et al., op. cit., p.57

⁸³ -Marc Ménard, *Éléments pour une économie des industries culturelles*, SODEC, Montréal, 2004, p. 89 - 90

⁸⁴-*ibid.*, p. 90.

⁸⁵-*ibid.*, p.119.

⁸⁶-Alassane Seck Gueye, « Production musicale au Sénégal : A part« jololi », le désert », en ligne :

<http://www.dakarmusique.com/actu-musique/chroniques/1842-productions-musicales-au-senegal-a-part-jololi-le-desert.html> consulté le 25 avril 2016

⁸⁷-idem

dématérialisation de la musique ce qui a favorisé une nouvelle forme de piraterie ».88 Le numérique a développé encore la piraterie grâce à l'utilisation des outils ambulants de consommation et les pratiques inédites d'autoproduction dans la capitale sénégalaise. En raison de cela, aujourd'hui grande est la difficulté d'écouler un certain nombre de CD. Face à une telle situation, les artistes de Dakar produisent plus de singles que d'albums. A ces réalités, beaucoup de producteurs se sont retirés car n'étant plus en mesure de voir leurs productions se rentabiliser d'où leur fermeture au grand profit des prédominants comme « *Prince arts* » de Ngoné Ndour. « Celles qui ne ferment pas arrêtent progressivement leurs activités de production discographique en développant d'autres activités plus rentables. »89 Bref les maisons de production connaissent aujourd'hui des difficultés dues notamment au piratage mais aussi au développement du support numérique90.

➤ Les studios d'enregistrements

D'après le recensement de l'ARPEM, il existe à Dakar en 2009 « plus de 60 studios opérant dans une logique commerciale »91. Ce nombre semble bien augmenter de jour en jour ; car beaucoup tentent de mettre sur place des studios d'enregistrements. Cela a entraîné la prolifération de beaucoup de studios d'enregistrement malgré leurs modestes dispositions techniques et matérielles. Cette floraison de studios est l'une des causes qui explique non seulement la saturation du marché du disque à Dakar mais aussi des problèmes de rentabilité depuis 200592. Il existe aussi plusieurs types de studio : des studios de répétition et d'enregistrements (Prince arts de Ngoné Ndour), des labels (WayMa studio, Diegui- Rail Records), des home studio, des studios de duplication et de mastering (studio sankara, Buur Dali production management). Toutefois, la pratique de l'informel ne cesse de demeurer dans la gestion et dans l'administration de ces structures93. Cela entraîne naturellement le développement de la piraterie pour pouvoir tirer plus de rentabilité, grâce au génie des commerçants en bonne collaboration avec les marchands ambulants ainsi que les opportunités du numérique.

➤ La distribution et la diffusion

Elle est une activité logistique consistant à acheminer des phonogrammes depuis le point de fabrication aux réseaux, au point de vente finale ou à des grossistes intermédiaires94. Ce maillon de la chaîne de valeur est quasi inexistant ou peu développé à Dakar. Les distributeurs connus sont par exemple Talla Diagne qui semble incontournable sur le marché à l'époque avec sa cantine B224 distribution créée en 198995 au marché Sandaga. La présence ou l'apparition de certaines structures (origine distribution

88-Recensement ARPEM, « entreprise de la filière musique », Dakar 2009 -2010 p.4

89-Idem.

90-OIF, *Profil culturel des pays du sud membre de la francophonie un aperçu de trois pays de l'UEMOA Burkina Fasso, côte d'Ivoire, Sénégal*, Paris, OIF, 2011 p. 275,

91 -Recensement ARPEM, op.cit., p.5

92-Idem

93-OIF, op.cit., p.275

94-Marc Ménard, *Eléments pour une économie des industries culturelles*, SODEC, Montréal, 2004, p.121

95-Saliou Ndour et al., op.cit., p.58

créée en 1990, et Gadiaga production créée en 1998) n'ont pas ébranlé sa domination⁹⁶. Ainsi, ce sont les opérateurs qui mettent même leurs œuvres sur le marché à compte-gouttes ; car c'est l'absence ou l'inexistence de véritables circuits de distribution qui a engendré la pratique du dépôt-vente dans les cantines des commerçants⁹⁷.

En outre, étant des «partenaires incontournables de la musique, les télévisions et radios ont un rôle important à jouer»⁹⁸ car étant de grands consommateurs de musique. Avec un grand boom audiovisuel⁹⁹, Dakar possède à elle seule plus d'une dizaine de radio (RFM, RSI, sud FM, TFM, walfadry et quelques télévisions (RTS, TFM, SenTV, 2Stv,) dotées de forts potentiels. Ce sont donc ces radios et ces télévisions dans la capitale qui assurent la diffusion, la promotion des œuvres musicales des artistes, des programmes de musique par les publicités et des émissions tout en invitant l'artiste sur les plateaux à la demande. Aujourd'hui, grâce au numérique, la distribution se fait aussi sur Facebook, You tube, le téléphone portable avec des opérateurs comme Orange, TIGO, Espresso.

➤ La duplication

Avec le développement constant de la technologie, ce maillon semble être en crise. En effet, « les structures les plus importantes du secteur, créées dans les années quatre-vingt - dix afin d'absorber la demande, sont aujourd'hui en train de fermer face à la crise du support de la K7 »¹⁰⁰. Cela a entraîné une tentative de restructuration de ce maillon. Toutefois, on note l'absence, voire l'inexistence d'unité de pressage à caractère industriel à Dakar. La simple raison qui explique une telle situation est que la création de telles usines nécessite un grand investissement tant au plan matériel que financier. Il y apparaît alors la multiplication des unités artisanales de pressage et de gravure à l'instar de « DEF Waref » créée en 2006 à Yeumbeul, Prince arts créée en 2008 à Comico Mermoz, *Tabala* production en 2008 à la cité millionnaire de Grand Yoff Dakar pour ne citer que ceux-là. Malheureusement « les seules vraies unités de duplications qui commençaient à s'installer ont été frappées de plein fouet par la crise du disque et ont été contraintes de fermer »¹⁰¹.

➤ La Vente au détail

Elle s'articule autour de six phases essentielles : la vente directe, le dépôt-vente, la vente en gros dans les cantines de Sandaga, la vente aux revendeurs ambulants, la vente au détail, la vente au porte à porte. On note certaines boutiques spécialisées à Dakar comme Saveurs d'Asie, superette. Le marché est dominé par des œuvres piratées. C'est pourquoi chacun y va à sa manière.

⁹⁶-Saliou Ndour et al., *Industrie musicale au Sénégal : essai d'analyse*, CODESRIA, Dakar 2008, p.59

⁹⁷-Recensement ARPEM, op.cit., p.4 - 5

⁹⁸-Amadou Bator Dieng «L'environnement musical au Sénégal », en ligne : www.musicinafrica.net/fr/l'environnement-musical-au-sénégal, consulté le 27/12/2016

⁹⁹-idem

¹⁰⁰-OIF, *Profil culturel des pays du sud membre de la francophonie un aperçu de trois pays de l'UEMOA Burkina Fasso, côte d'ivoire, Sénégal*, Paris, OIF, 2011, p.275

¹⁰¹-Recensement de l'ARPEM, op.cit., p.5

2.2.4-L'impact du numérique dans l'industrie musicale de Dakar

Le monde de la musique se trouve dans un éternel processus de transformation grâce au développement et aux innovations de la technologie. D'où il s'avère important de comprendre à l'instar d'Ousmane Faye vice-président de l'ADAFEST que grâce aux outils numériques actuels, la création musicale est à la portée de tous, professionnels et amateurs : « avec l'aide d'un simple ordinateur et quelques connaissances techniques, n'importe qui peut produire un disque, et de la même manière une seule personne peut devenir en même temps producteur, chanteur et manager »¹⁰².

A la lecture de cette assertion, le premier impact est le bouleversement des méthodes traditionnelles de production. Dès lors certains acteurs de Dakar décident et tentent de s'autoproduire. Cependant la plupart abandonne et s'arrête à mi-parcours à cause de leurs compétences limitées relatives au numérique, l'absence de réseau et le peu de moyen dont il dispose. Ceux qui y arrivent, favorisent l'accès à une grande quantité de musique dominée par la gratuité car l'internet est un outil très efficace pour la diffusion et la promotion de la musique mais non pour la vente¹⁰³.

Un autre impact du numérique est l'évolution des supports, des modes de diffusion et de consommation de musique. Aujourd'hui, n'importe qui peut aussi écouter de la musique à Dakar quand il veut comme il veut, où il veut grâce à la disponibilité du réseau GAFAM (Google, Amazone, Facebook, Apple, Microsoft) et à la multiplication des supports d'écoute à l'instar de l'ordinateur, du baladeur, du téléphone portable et de la tablette numérique. Ces outils favorisent également les échanges entre les artistes et les fans ainsi que la notoriété des artistes ; par exemple youtube permet aux acteurs de l'industrie musicale de Dakar de diffuser autant de produits musicaux gratuitement.

De même, le web 2.0 offre aussi au consommateur la possibilité de partager une plus grande quantité de musique en peu de temps. La possession de l'œuvre originale par une seule personne fait l'objet de partage par téléphone via Bluetooth via les clés USB etc. Cela engendre de véritables manques à gagner. Cette situation oblige les maisons de production de Dakar à s'adapter à l'évolution en tentant de créer de nouvelles stratégies pour la diversification des activités en vue d'une meilleure rentabilité. Certaines ne pouvant pas, se retirent du marché face à la dématérialisation.

Mais force est de reconnaître l'urgence et le besoin de formation des acteurs de l'industrie musicale de Dakar, sur les nouveaux outils issus des technologies actuelles. En effet la plupart s'y lance comme de simples amateurs d'où l'urgence d'entreprendre des mécanismes de formation dans le domaine qui peut offrir plusieurs opportunités.

Autre impact du numérique encore, est l'émergence de nouvelles modèles économiques qui permettent à l'internaute d'être à la fois consommateur et acteur. Parmi ces modèles, nous avons le téléchargement et la vente en ligne. Or la vente de musique en ligne n'est pas très bien développée à

¹⁰²-Conclusion séminaire « ACERCA 2.0 Música 2.0 », organisé autour de conférences-débats à l'Aula Cervantes les 25 et 26 novembre 2013, conférence 02 : « La musique actuelle au Sénégal. L'impact de l'internet dans le secteur de la musique », en ligne : www.culturadakar.es/.../2013/.../Conclusions-atelier-ACERCA-Musica-2...pdf consulté, le 27/12/2016

¹⁰³-ibidem.

Dakar .La raison d'une telle situation est que la plupart des acteurs voire consommateurs n'y sont pas préparés, ni formés ce qui fait d'eux de simples autodidactes.

2.3-Le spectacle vivant : La musique sur scène

2.3.1- Les lieux de diffusion et d'organisation des spectacles

Dakar, capitale du Sénégal, dispose des meilleures salles de spectacles : Théâtre National Daniel Sorano, le Grand Théâtre de Dakar, le centre culturel Blaise Senghor, la Maison de la culture Douta Seck. Seules les deux premières structures citées ci-dessus sont bien équipées. Ces lieux de spectacles semblent insuffisants pour une telle population, qui représente une grande partie de la population nationale. Pourtant, aucun problème ne se pose selon le recensement de l'ARPEM car : « chaque terrain vague, chaque site en plein air peut facilement accueillir une scène dans de bonnes conditions »¹⁰⁴. Ces terrains ont accueillis beaucoup de podium de rap.

Autres lieux de diffusion et d'organisation de spectacle sont les boîtes de nuits et les restaurants. A Dakar la particularité est de constater que les artistes se produisent régulièrement dans une ambiance « *after-work* »¹⁰⁵. C'est dans ce registre que s'inscrivent les lieux comme Juste 4 U, Yeugoulene, Thiossane, Ravin, Madison, Nirvana. A cela on peut ajouter les stades comme Demba Diop, Marius Ndiaye qui accueillait les méga-concerts. C'est pourquoi dans les années 1980, et au milieu des années 1990 les artistes sénégalais et étrangers y donnaient de grands concerts avec de grands publics.

En outre, en termes d'appui logistique, le service Spectacle Son et Lumière (SSL) est institué depuis le début des années 1990. Elle a pour mission entre autres d'apporter son soutien aux organisateurs de concerts et autres manifestations musicales car étant une structure d'appui technique et matériel aux manifestations culturelles. Même si la demande est supérieure à l'offre, le service Spectacle Son et Lumière (SSL) tente d'assurer avec les moyens dont il dispose. Toujours dans ce registre, il faut ajouter le matériel du FESMAN.

2.3.2-La musique sur scène : concerts anniversaires, festivals

Parmi les modes de diffusion de la musique nous avons : les concerts, les anniversaires, les festivals modernes et traditionnels. Pour ce qui est des concerts, aujourd'hui force est de reconnaître la raréfaction ou la quasi existence de ces méga-concert. Ainsi, Amadou Bator Dieng tente de donner une réponse en ces termes : « Entre les lourdes taxes, les cachets des artistes et les différentes charges liées à l'organisation qui incombent aux promoteurs de spectacles, il est devenu quasi impossible de

¹⁰⁴ -Recensement de l'ARPEM, op.cit., p.5

¹⁰⁵-Alassane Seck Gueye « Production musicale au Sénégal : A part« jololi », le désert », en ligne :

<http://www.dakarmusique.com/actu-musique/chroniques/1842-productions-musicales-au-senegal-a-part-jololi-le-desert.html> consulté, le 25 avril 2016

réaliser des bénéfices sur un concert.»¹⁰⁶ Il est alors difficile pour les promoteurs du spectacle de s'en sortir vraiment dans de telles situations d'où la nécessité de faire appel à des sponsors. Face à cela, les artistes ou musiciens de la capitale sénégalaise et même dans les autres régions trouvent une autre alternative à savoir les anniversaires.

Les anniversaires occupent une place très importante dans les agendas des musiciens sénégalais. Par anniversaire il faut entendre soit anniversaire du groupe musical ou anniversaire du *lead* vocal. Ces anniversaires sont vus comme des solutions de lutte contre la piraterie, la baisse des ventes des supports musicaux et le développement de la technologie. En effet, il s'agit des événements de musique sur scène parrainés souvent par des hommes ou femmes d'affaires ou par des politiques dotés d'une aisance financière, organisés dans des lieux de diffusion de dernière génération comme le grand théâtre, avec des entrées variant entre 10 000 et 40 000 F par personne. Ces parrains ou marraines n'hésitent pas à donner beaucoup d'argent ou de cadeaux de nature diverse aux musiciens sur scène. Donc ces anniversaires sont non seulement des moments de retrouvaille entre les musiciens et leurs fans mais aussi pour d'autres des moments de « *business* » pour gagner beaucoup d'argent. En somme, ces anniversaires sont une nouvelle forme de « *griotisme* »¹⁰⁷.

Les festivals constituent également un autre moyen de diffusion de la musique à Dakar. Il existe deux types de festivals à Dakar : les festivals traditionnels et les festivals modernes¹⁰⁸. Les festivals traditionnels sont portés souvent par les ethnies à travers des journées culturelles dans lieux ouverts à tous. Ces festivals sont généralement dans la gratuité ; car ils ne rapportent pas du point de vue économique. Ils constituent des moments d'échange et de brassages culturels entre les acteurs leur offrant des moments d'expressions artistiques et culturels, et la satisfaction d'être vu et entendu par le public. Mais la plupart de ces acteurs sont des non professionnels.

Contrairement aux festivals traditionnels, les festivals modernes, se font dans des espaces nécessitant des grands investissements financiers, un bon plan de communication, souvent des entrées payantes d'où l'existence des contrats, des cachets pour la rémunération des organisateurs. Malgré cette pléthore de festivals, il existe deux structures organisationnelles de spectacle reconnues à Dakar : ADAFEST et ARPEM.

2.3.3-Les organisations professionnelles

Les organisations professionnelles sont au nombre de trois¹⁰⁹ :

- ✓ ADAFEST : Association des diffuseurs artistiques et festivals du Sénégal

¹⁰⁶-Amadou Bator Dieng, « L'environnement musical au Sénégal » en ligne : www.musicinafrica.net/fr/l'environnement-musical-au-sénégal consulté le 27/12/2016

¹⁰⁷-Il s'agit de vanter la qualité d'une personne qu'on croit aisé ou riche en lui rendant hommage dont la finalité est d'être rémunérée.

¹⁰⁸-Mactar Ndiaye médiateur et consultant culturel à Dakar, en entretien le 20 juin 2016.

¹⁰⁹-Recensement de l'ARPEM, op.cit., p.6

- ✓ CIPEPS : Coalition interprofessionnelle des producteurs et éditeurs phonographiques de Sénégal
- ✓ AMS : Association des métiers de musique du Sénégal

« Jeune et souvent mal organisées, ces structures connaissent des difficultés de fonctionnement mais leur détermination commence malgré tout à avoir un impact conséquent sur la structuration de la filière»¹¹⁰. L'exemple patent est celui de L'AMS qui a contribué avec grande envergue à l'existence de loi 2008-09 relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins.

¹¹⁰-Recensement de l'ARPEM, « entreprise de la filière musique », 2009-2010, p.6

TROISIEME PARTIE : APPORT DE L'INDUSTRIE MUSICALE DANS LE DEVELOPPEMENT CULTUREL, SOCIO - ECONOMIQUE DE DAKAR ET PROJET PROFESSIONNEL

Chapitre 1 : Apport de l'industrie musicale dans le développement culturel et socio- économique de Dakar

1.1-Place de l'industrie musicale dans les programmes de développement culturel de Dakar

La place de l'industrie musicale dans les programmes de développement culturel de Dakar peut se voir à travers l'animation culturelle de la capitale, la présence des infrastructures culturelles accompagnée de programme et l'intervention de la municipalité par un fonds d'aide ou de subvention.

1.1.1-Place de l'industrie musicale dans l'animation culturelle de Dakar

Sur instruction de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République, le Ministère de la Culture et de la Communication a initié un programme National d'animation en 2016, en vue de revivifier les terroirs et de permettre aux populations locales de vivre des moments de communion jamais vécus jusqu'ici¹¹¹. Ce programme avait pour objectif de revaloriser le patrimoine, renforcer les liens entre les acteurs culturels, la territorialisation des politiques culturelles, l'accès des populations à la culture et encourager la création artistique. Dans ce programme d'animation culturelle, l'Etat apparait comme régulateur pour une bonne organisation du secteur.

Ainsi la place de l'industrie musicale dans ce programme d'animation culturelle de Dakar s'articule en grande partie autour de la pluralité spectacle vivant. Parmi cette pluralité, nous pouvons citer par exemple diaspora festival de Gorée, festival des peuples de l'eau de Yoff, et la Festa 2H (pour le rap). En effet, cette pluralité s'explique non seulement par l'engouement et le dynamisme des communautés envers la culture en général mais également par le soutien des autorités publiques de Dakar, tous contribuant à la valorisation de cette riche diversité culturelle.

De plus, sous l'effet de ces rencontres, les interactions tirées de ce brassage culturel, contribuent naturellement à la promotion, à la valorisation et à la diffusion des produits musicaux et culturels de Dakar. Le festival des peuples de l'eau de Yoff en est une parfaite illustration car : « Au-delà de l'expression de ces traits de civilisation, il s'agit de créer une synergie autour des acteurs culturels d'horizons divers, pour préserver de manière permanente l'identité de ces peuples à travers des activités comme les ballets, veillées culturelles, collecte de proverbes liés à l'eau, forum, exposition d'arts, documentaire sur le mythe fondateur du village d'accueil : Yoff, le plaidoyer des valeurs culturelles à travers la philosophie qui sous-tend le Festival éco arts »¹¹².

¹¹¹-Ministère de la culture et de la Communication du Sénégal, Programme Nationale d'Animation Socioculturelle, 2015-2016, p.2

¹¹²-*ibid.*, p.17

A la lecture de ce qui précède, nous pouvons dire que l'industrie musicale participe à l'animation culturelle de Dakar. En effet, elle se trouve au cœur des festivals et festivités à travers un rythme qui fait appel à des concerts, des pas de danses sous le timbre et l'intensité des instruments de musique, des traditions et des civilisations. Or pour la réussite de tels festivals, l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire, d'où le fond d'aide aux initiatives culturelles de Dakar et des espaces favorisant l'organisation et la réalisation du Programme National d'Animation socioculturelle (PNA).

1.1.2- Présence des infrastructures culturelles accompagnées de programmes : L'exemple de la maison des cultures urbaines de Dakar (MCU)

Pour ce qui est des structures de formation, le Maire de Dakar Khalifa Sall, dans un de ses programmes avec les acteurs des cultures urbaines, a implanté la Maison des cultures urbaines (MCU) au centre socioculturel d'Ouakam. L'implantation de cette MCU, témoigne encore une fois de l'importance et de l'attention que les autorités publiques de Dakar accordent au développement des cultures urbaines. Cette maison, apparaît comme un espace d'animation, de renforcement de capacités de qualité, d'initiation gratuite, aux métiers des cultures urbaines. Elle offre aux jeunes disposants de talents dans ce domaine, d'avoir un métier en adéquation avec le marché du travail. Elle a permis également à certains jeunes de Dakar de bénéficier de formation. Parmi les formations qu'offre la MCU, nous pouvons citer par exemple la musique assistée par ordinateur (MAO), la vidéo assistée par ordinateur (VAO), formation artistique « Urbain Mix¹¹³ », marketing culturel et communication événementiel¹¹⁴. A ces formations s'ajoute un atelier d'art numérique face à la dématérialisation des supports d'enregistrements.

1.1.3-Autre intervention de la municipalité dans l'industrie musicale: soutien et subvention

La place de l'industrie musicale dans le programme de développement culturel de Dakar peut se lire également à travers les politiques de soutien, de subvention et de régulation par l'entremise d'un soutien aux initiatives culturelles. Pour l'attribution de ce fond d'aide, un appel à candidature est lancé pour démocratiser l'égalité des chances durant un temps précis. D'où l'urgence de comprendre la nécessité de mettre sur place une institution pour une bonne répartition de ce fonds. C'est tout le sens de la Direction de la Culture et du Tourisme (DCT) de Dakar qui, en plus de ses activités, statue également sur les projets déposés par les acteurs culturels ; et au cours d'une délibération décide et publie les projets retenus. Cette opportunité permet donc à certains acteurs culturels de Dakar de développer davantage leurs créativité et leurs projets.

A ce fonds, s'ajoutent aujourd'hui le fonds d'aide aux cultures urbaines de Dakar (FACU) qui, estimé à 245 millions, facilite la formation des acteurs des cultures urbaines gratuitement dans plusieurs

¹¹³-Formation de DJ

¹¹⁴-Présentation de la maison des cultures urbaines, in : [www.villededakar.org/.../présentation-de-la-maison-des-cultures-urbaine.](http://www.villededakar.org/.../présentation-de-la-maison-des-cultures-urbaine), Consulté, le 17/11/2016

domaines cités ci-dessus. L'Etat apparait donc ici comme un financeur, qui tente de mutualiser l'aide à la création, mais aussi comme un garant de l'environnement tout favorisant sa structuration.

Dans cette même optique, la Direction des Arts du Sénégal (DA), sous initiative du Ministre de la Culture et de la Communication et en collaboration avec la mairie de Dakar, a organisé une cérémonie de remise de subvention aux organisations et associations professionnelles du secteur de la culture de Dakar à la maison de la culture Douta Seck le 31 mai 2016. Il s'agit là d'une initiative qui vise à pousser les acteurs culturels de Dakar à mieux s'organiser, à avoir une reconnaissance juridique pour pouvoir bénéficier des subventions de l'Etat, pour devenir plus productif, plus attractif et plus compétitifs.

Au-delà de la place que l'industrie musicale occupe dans les programmes de développement culturels de Dakar à travers l'animation culturelle, les politiques de soutien, de subvention, d'aide à la formation des acteurs culturels, il est important pour nous de voir son apport dans le développement culturel et socio-économique de Dakar

1.2-Apport de l'industrie musicale dans le développement culturel de Dakar

1.2.1- Apport de l'industrie du disque dans le développement culturel de Dakar

L'apport de l'industrie du disque dans le développement culturel de Dakar se perçoit à travers la production et la diffusion des produits musicaux qualifiés de biens culturels. Cette production et diffusion ont connu un grand « développement spectaculaire »¹¹⁵ grâce à la disponibilité des supports d'enregistrement (CD audio, audiovisuels, cassettes, clés USB), à l'ordinateur qui facilite la production aujourd'hui et à la multiplication des chaînes de télévision et des stations de radio. Ces prescripteurs sont toujours prompts à diffuser les œuvres musicales porteuses d'identité et de valeurs culturelles dans la capitale sénégalaise, grâce aux supports d'enregistrements, qui facilitent la diffusion, la commercialisation et la démocratisation des produits culturels. En effet, ce sont donc ces supports qui permettent de recueillir les différentes variétés de genre musical qui enrichissent la diversité culturelle de la capitale sénégalaise.

En outre, le domaine de la culture est assimilé à celui de la communication des messages, des signes, des symboles, des normes, des valeurs¹¹⁶. Dès lors, avec la multiplication dans le public comme dans le privé des stations de radiodiffusion et des chaînes de télévisions à Dakar, les médias, par l'entremise de leurs émissions, tentent de donner plus de visibilité aux produits musicaux en faisant connaître les musiciens et leurs œuvres par la diffusion. Durant ces dernières, par exemple, souvent des invitations sur plateau sont accordés aux musiciens leur permettant de mieux expliquer leurs œuvres. Naturellement, une des conséquences qui découle de ces interviews, est une suivie de commentaires pour les journaux de la place qui sera relayé au public. La compilation de ces trois actions à savoir

¹¹⁵-Saliou Ndour et al. , *Industrie musicale au Sénégal : essai d'analyse*, Dakar, CODESRIA, 2008, p.83

¹¹⁶-Dominique, Leroy, *Economie des arts du spectacle vivant : essai sur la relation entre l'économie et l'esthétique*, Paris, OIF, L'Harmattan, 1992, p. VII

donner plus de visibilité, sensibiliser, et mobiliser favorise naturellement la participation de l'industrie du disque au développement culturel de Dakar à travers la promotion et à la valorisation des œuvres musicales. C'est donc dire, aujourd'hui avec la mondialisation, le numérique, et la possibilité de publier sur internet : « ce développement est renforcé par l'imbrication du produit musical dans le réseau international d'échanges qui contribue également, dans une large part, à dynamiser d'avantage ce secteur des industries culturelles dont l'importance exige qu'il soit étudié de manière plus approfondie¹¹⁷». L'Etat apparaît à ce niveau comme législateur et régulateur tout étant garant de l'environnement en tant que garant du service public par la mise en pratique des lois et règlements en place.

1.2.2- Apport du spectacle vivant dans le développement culturel de Dakar

A Dakar, l'industrie musicale crée de la valeur ajoutée à la culture à travers les services comme l'animation culturelle de la région. Ces animations culturelles de nature différentes développent de véritables moments de brassage et d'échanges interculturels dans la capitale sénégalaise. En effet, cet apport se réalise grâce à des procédés techniques, culturels, artistiques, et arrive à regrouper, à mobiliser des acteurs culturels, un public pour non seulement promouvoir la culture mais aussi favoriser l'échange entre eux. Elle apparaît dès lors comme mode de développement d'expression et de transmission des valeurs culturelles à travers les messages, les danses, l'habillement des danseurs en scène et du public. C'est dire que l'industrie musicale contribue à la fédération des ressources à la démocratisation des échanges culturels entre les différents acteurs à travers le spectacle vivant, un panel par exemple inclus dans le programme d'animation culturelle. Ainsi, la réalisation des journées culturelles ethniques accompagnées des veillées traditionnelles sous le timbre de la musique, avec les différents groupes ethniques, constitue également un moment important de brassage culturel par consommation des produits musicaux inter ethnique. Les journées culturelles des ethnies comme les sérères, les ballantes, et le festival des peuples de l'eau de Yoff en témoignent vivement. Pour illustration prenons le festival des peuples de l'eau de Yoff. Durant ce festival, les différentes activités d'animation culturelles constituent un moyen efficace qui aide les différentes couches de la population, à mieux s'imprégner de leurs identités culturelles depuis son origine et son évolution¹¹⁸. C'est dans cette optique que Ousmane Sow Huchard préfaçant le livre de Saliou Ndour « l'industrie musicale au sénégalais : essai d'analyse » affirme : « plus qu'on ne le croit, les artistes sénégalais, africains au premier rang desquels se trouvent les musiciens, contribuent aujourd'hui, plus qu'hier, au niveau planétaire, à l'élaboration de l'esthétique et du nouvel humanisme à l'ère de XXIème siècle, en tant qu'animateurs de dialogue des civilisations ».¹¹⁹ De cette manière l'industrie musicale contribue non

¹¹⁷-Saliou Ndour et al. , *op.cit.*, p.83

¹¹⁸-Ministère de la culture et de la Communication du Sénégal, « Programme Nationale d'Animation Socioculturelle, 2015-2016 », p.3

¹¹⁹-Saliou Ndour et al., *op.cit.*, p. XIII

seulement au rayonnement culturel de la capitale, mais aussi enrichit et nourrit la diversité culturelle tout en tentant d'exploiter les infrastructures en présence.

1.3-Apport de l'industrie musicale dans le développement socio- économique de Dakar

1.3.1-impacts sociaux de l'industrie musicale à Dakar

L'industrie musicale de Dakar contribue aussi au développement social en tant facteur de cohésion social à travers les activités qu'elle mène à l'instar des spectacles vivants qualifiés d'événements sociaux et rassembleur. D'abord, par ces activités, elle apparait comme un élément rassembleur et unificateur. C'est pourquoi le rassemblement pendant des jours d'un potentiel culturel et d'un public, est un moyen de mettre en relation plusieurs catégories d'acteurs pendant les manifestations culturelles comme des festivals et de favoriser les échanges d'expérience entre eux. Cela contribue sans doute au renforcement des capacités, à l'épanouissement de la population, et à une meilleure visibilité de nouveaux talents. Pour illustration, un anniversaire au grand théâtre de Dakar, regroupe plusieurs personnes dans une salle, leur permettant ensemble de communier et de synchroniser leurs gestes, leurs rythmes, leurs danses et leurs émotions, leur appartenance commune.

Ensuite en tant que facteur de cohésion sociale, l'industrie musicale renforce les liens entre les acteurs allant de la création à la distribution-diffusion du produit musical par la création des réseaux personnels, le renforcement des capacités. Dans cette optique, elle engendre aussi la création des organisations professionnelles du secteur dont la plus connue est l'AMS. Ces organisations se regroupent souvent pour tenter de travailler en synergie, pour mieux s'organiser et voir comment défendre leurs intérêts.

Enfin, cette relation s'élargit avec l'Etat qui à travers des institutions, la mise à la disposition des lieux des spectacles, la sécurité, le relèvement des taxes, tente d'encadrer et de réguler ce secteur avec les législations mises en place et les médias pour la diffusion et la promotion des produits musicaux. D'où l'apparition d'une coopération entre les structures privés et les structures publiques. En effet, tout cela s'explique par : « le fait musical est donc vu comme un fait social total, une pratique sociale d'acteurs interactifs exprimant tout autant d'identités collectives, facteurs de convergences et de rencontres cimentant un imaginaire et un vécu communs ou rendus communs par- la consommation musicale »¹²⁰. La conséquence qui découle de cette relation est la fluidification des rapports sociaux et la mobilité sociale des artistes. Ainsi l'artiste passe d'un simple marginât à un homme d'affaire. L'exemple patent est celui de Youssou Ndour.

1.3.2-Les impacts économiques de l'industrie musicale dans la région de Dakar

Les impacts économiques de l'industrie du disque peuvent se lire d'abord à travers les maillons de la chaîne de valeur. C'est dire qu'il existe des métiers qui se développent autour de cette filière comme celui de producteur, d'éditeurs phonographiques, manager, diffuseurs, vendeurs ambulants d'où la

¹²⁰-Saliou, Ndour et al., *L'industrie musicale au Sénégal : essai d'analyse*, Dakar, CODESRIA 2008, p.81.

création d'emplois. De là nous constatons qu'une économie importante tourne autour de l'industrie musicale en passant par maisons de productions, l'achat du matériel d'enregistrement, le mixage, le pressage mastering, la réalisation des clips, la duplication, la communication autour du produit, la commercialisation et la vente du produit. Beaucoup d'acteurs y trouvent donc leurs comptes et y gagnent leurs vies à l'instar de Ngoné Ndour directrice de « Prince Art », et les musiciens comme Youssou Ndour qui sont considérés aujourd'hui comme des hommes dotés d'une aisance financière. C'est dire que l'industrie du disque de Dakar a permis la mobilité de certains artistes.

Autre enjeu économique de l'industrie du disque est la redevance que doit payer les radios et les chaînes de télévisions de Dakar. Ainsi, la SODAV chargée de faire la collecte et les répartitions, a eu à encaisser durant ces premiers mois de service, une somme de 165 millions de F Cfa sur l'ensemble du territoire comme indemnité dues au titre de l'utilisation du répertoire protégé. Les sources de perception sont alors non seulement des séances occasionnelles (soirées dansantes, concerts, festivals) mais aussi des abonnements par les bars, les hôtels, les restaurants qui diffusent de la musique dans leurs établissements ou font venir souvent des orchestres.

En ce qui concerne les enjeux économiques du spectacle vivant, il faut noter, en dehors des cachets donnés aux artistes, d'autres prestataires y gagnent largement durant ces manifestations. Parmi ces prestataires nous pouvons citer les agences de voyages, les hôtels, les restaurants, qui reçoivent les hôtes durant les festivals comme Africa' Fête¹²¹ et le FESMAN. A cela s'ajoutent naturellement les transporteurs en communs chargés d'amener les publics vers les lieux des spectacles, sans oublier le petit commerçant qui y trouve plus de rentabilité. C'est dans ce registre que s'inscrivent les photographes, les informaticiens, pour les réalisations des *flyers*, les céramiques pour des posters géants des artistes et des teeshirts pour les fans, ainsi que les loueurs de toilettes mobiles comme « Sénégal bâche » qui y trouve également leurs comptes sans oublier les implantations de cantines de nourritures par location des lieux. Ces spectacles vivants contribuent au développement économique de Dakar en créant aussi des emplois temporaires comme les prestataires techniques, les maîtres de cérémonies, les loueurs de matériels de scène, les journalistes, les agents de sécurités, les bénévoles durant les jours de manifestations culturelles. C'est également dans cette logique, que les groupes musicaux travaillent dans les hôtels, restaurants, et bars à travers l'animation culturelle. Il s'agit d'un travail de collaboration entre les différents acteurs, les agents d'artistes.

En somme les recettes tirées de ces prestations de services contribuent naturellement au développement économique de Dakar car du promoteur de spectacle en passant par les taxes, au petit commerçant chacun y trouve son compte.

¹²¹ -Daba Sarr, président Africa Fête, section Dakar en entretien le 20 juillet 2016

1.4-Quelques propositions de stratégies d'organisation de l'industrie musicale secteur

- ✓ Application du cadre juridique dans toutes ses formes
- ✓ Définition du statut des artistes
- ✓ Application des taxes sur tous les supports susceptibles d'enregistrés
- ✓ Formation et renforcement de capacités
- ✓ Fluidification des maillons de la chaîne de valeur
- ✓ Renforcement des agents de lutte contre la piraterie
- ✓ Une véritable politique pour la filière musique bien définie
- ✓ Accessibilité faciles des lieux de spectacles pour les acteurs à travers révision et diminution des taxes
- ✓ Mise en place d'une cellule d'évaluation des activités culturelles de Dakar à la municipalité.

Chapitre 2 : Projet professionnel : Organisation d'un festival de musique de la diversité culturelle¹²² à Dakar

2.1-Contexte et justification du projet

2.1.1- Analyse du besoin et justification

Dakar, centre de l'industrie musicale du Sénégal, dispose de véritables potentialités artistiques, structurales, culturelles et techniques au regard de sa composition cosmopolite. Dans ce registre, nous pouvons citer par exemple la présence, des meilleurs studios du Sénégal, comme « Prince Art » de Ngoné Ndour, de la brigade nationale de lutte contre la piraterie et la contrefaçon (BNLCP), de la Sénégalaise des droits d'auteurs et des droits voisins (SODAV), de la Maison des cultures urbaines (MCU) qui assure la formation des cultures urbaines, des chaînes de radio et de télévision pour la diffusion et la promotion et des lieux de spectacles vivants (voir la page pour le portrait de Dakar). A cela, on peut ajouter aussi le fait que Dakar dispose d'une riche diversité culturelle, par les regroupements ethniques au regard de sa composition cosmopolite.

Malgré toutes ces richesses, après analyse de la situation, du mode d'organisation et de fonctionnement de cette industrie, nous constatons que l'industrie musicale n'est pas à la meilleure de sa forme. Entre autres facteurs explicatifs de cette situation, on peut retenir : la faiblesse d'un cadre juridique, le manque de formation de certains acteurs et une politique de la musique mal définie. Ces facteurs ont entraîné d'une part une mauvaise structuration du marché d'où sa domination par certains « leaders ». Une conséquence qui en découle est la non fluidification de la circulation de tous les artistes et la quasi inaccessibilité aux lieux de spectacle dues à la précarité de certains artistes. A cela s'ajoutent l'invisibilité des nouveaux talents, le déficit des renforcements de capacité des acteurs, et de l'échange d'expériences entre les professionnels du secteur et débutants. Un autre fait est la rupture avec les méga-concerts d'artistes, des spectacles de qualités qui élargissaient la participation à la vie culturelle. Cette rupture est due aux faibles moyens dont disposent les acteurs à savoir, les artistes, les organisateurs de spectacles pour ne citer que ceux – là.

En effet, il n'existe pas encore au Sénégal une véritable politique de l'industrie musicale. Or si l'industrie musicale est bien organisée, elle peut jouer pleinement son rôle dans le développement culturel et socio-économique de la capitale à travers la promotion de la culture et la création de richesse et d'emplois.

La problématique ciblée ici tourne autour de la diffusion de certaines musiques, de certains talents moins connus mais ayant un potentiel très intéressant. Fort de ce constat, conscient d'une telle situation et de la capacité de l'économie de cette industrie à produire des biens et des services

¹²²-Par diversité culturelle il faut entendre ici les différents styles de musique associés à diverses cultures ethniques qui peuplent la région de Dakar

culturels, pour répondre également à ce besoin , nous souhaitons mettre en place un festival régional de la diversité musicale pour tenter de fédérer les ressources , donner plus de visibilité aux nouveaux talents et contribuer d'avantage au rayonnement culturel de Dakar.

2.1.2- Présentation du projet

Tableau 1: Présentation du projet

Titre du projet	Organisation d'un festival de musique pour la diversité culturelle à Dakar
Nature	Projet artistique
Durée du projet	9 mois
Secteurs d'intervention	musique, danse, culture
Cout total du projet	45 812 250 FCFA
Promoteur du projet	Mr Louis NDIONE
Source de financement	Fonds propre,
	Subvention, soutien, mécénat
	Dons, sponsoring, partenariat
Date de tenue du festival	Juillet 2018
Durée du festival	4 jours
Statut	Privé
Organisme porteur du projet	Association des acteurs de l'industrie musicale au Sénégal (AIM)

Ce projet entre également dans le cadre de la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel¹²³ et celle de 2005 pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles¹²⁴ que le Sénégal a ratifiées respectivement le 05 janvier 2006 et le 07 novembre 2006. Il s'agit donc d'une contribution à la sauvegarde, à la promotion et à la valorisation du patrimoine culturel immatériel. Il entre également dans le cadre du Programme National d'animation culturelle qui encourage la stimulation des talents et la créativité.

Le projet a un intérêt social culturel, économique et éducatif. En effet, il contribue au renforcement des liens sociaux, à la création d'emplois ; car il est également un moyen de lutter contre la pauvreté et le

¹²³-UNESCO, convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003)

¹²⁴ UNESCO, Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)

chômage. Il est encore un élément susceptible de favoriser la stimulation pour l'avènement d'autres projets culturels à l'instar du renouvellement avec les méga-concerts des années 80. Il se déroulera pour une période de 04 jours au CICES pour les ateliers et les prestations de services et au Stade Demba Diop avec un méga concert pour la cérémonie de clôture.

2.1.3- Présentation de la population cible

Ce projet s'adresse particulièrement au public en début de professionnalisation. L'enjeu principal est de rendre ces acteurs plus productifs plus compétitifs dans le domaine musical et leur offrir un cadre d'échange de la diversité des expressions culturelles. Le projet a une durée de vie de 9 mois. Ce projet se déroulera tous les 2ans. En effet, cette notion de récurrence viendrait ajouter à l'importance de mettre en place une action durable visant la promotion de la diversité culturelle. Ce serait aussi une occasion de faire revenir sur scène certains des gagnants des éditions précédentes sur la base du suivi évaluation. Pour réaliser ce projet nous sommes fixés des objectifs.

2.2-Description du projet

2.2.1- Les objectifs

Objectif général : Contribuer à une large valorisation de la diversité musicale, des potentialités, et à une meilleure visibilité des talents. Cet objectif se subdivise en trois objectifs spécifiques :

- 1- Permettre aux artistes de se produire dans des conditions professionnelles en favorisant la diversité culturelle
- 2- Susciter des échanges d'expérience et de pratiques musicales en mutualisant les savoir et les savoirs faire musicaux
- 3- Stimuler les projets culturels ayant des impacts socio-économiques

2.2.2-Les résultats attendus

- ✓ Des prestations de qualité sont faites par les artistes
- ✓ Des artistes talentueux sont identifiés par le jury et récompensés
- ✓ Des possibilités de mise en réseau des artistes sont offertes

2.2.3-Les parties prenantes

- L'équipe du projet : composée de 4 personnes
 - Promoteur du projet : Monsieur Louis NDione
 - Association des Acteurs de l'industrie musicale à Dakar
 - Municipalité de Dakar
- Les partenaires
 - Ministère de la culture et de la Communication
 - Direction des Arts

- SODAV (Sénégalaise des droits d’auteurs et des droits voisins
- Organisations professionnelles de l’industrie musicale (AMS, ADAFEST,)
- Maison des cultures urbaines de Dakar (MCU)
- Brigade Nationale de lutte contre la piraterie et la contrefaçon
- Goethe institut de Dakar
- Institut français de Dakar
- Prince art
- BICIS (Banque internationale pour le commerce et l’investissement du Sénégal)
- Eiffage Sénégal
- Orange Sénégal
- Tigo
- Les bénéficiaires du projet
- Les acteurs en début de professionnalisation
- Les producteurs

2.3- Faisabilité du projet

La faisabilité de notre projet s’articule autour de trois axes à travers les moyens humains, les moyens techniques et les moyens financiers dont nous disposons

➤ Les moyens humains

Les moyens humains dont nous disposons sont : l’équipe de projet, les partenaires et les bénéficiaires. L’équipe de projet est composée de cinq personnes à savoir le coordinateur du projet, le responsable de la communication, le responsable de la logistique, le responsable de la gestion des finances et un secrétaire. Cette équipe sera appuyée par un gestionnaire des ressources humaines. Ces moyens humains doivent être renforcés par le recrutement de personnel pour les travaux et une équipe de gestion d’où un comité d’organisation pour la réussite du festival. Le comité d’organisation est constitué d’une direction de commission assuré par le coordinateur du projet, d’un secrétariat, d’un chargé de Communication assumé par le responsable de la communication, d’un responsable des finances, d’une direction technique gérée par le responsable de la logistique. A cela s’ajoute la sécurité composée de 20 agents de sécurité et 15 bénévoles. Ces moyens humains seront appuyés par Enfin 25 groupes artistiques, 5 formateurs, et 3 conférenciers.

➤ Les moyens financiers : possibilités de financement

Les moyens financiers sont de deux natures différentes ; internes et externe. Pour ce qui est des ressources internes¹²⁵, la subvention de l’Etat estimée à 26% réparti comme suit : Ministère de la Culture et de la Communication 16 %, grâce au fonds d’aide aux manifestations culturelles nationales et

¹²⁵-Par ressources internes il faut entendre ici les fonds propres à l’organisation promoteur et les ressources financières nationales.

la municipalité estimées à 10% à travers un fonds d'aide aux initiatives culturelles de la ville de Dakar. A cela s'ajoute un fond propre qui ne représente que 8%. Nous pensons aux subventions et soutiens des professionnels du secteur sont estimés à 8%. La compilation de ces ressources ne pouvant pas gérer tout le projet, il urge de faire appel à un financement externe d'où les mécènes à hauteur de 46%. Le reste du financement 12% est recherché vers le sponsoring.

➤ Les moyens techniques et organisationnels

Interviendront, ici les ressources qui contribueront à l'organisation du festival. Ainsi nous faisons appel à :

- L'expertise des partenaires : Prince Art, le Service Son et Lumière
- Techniciens du matériel du FESMAN
- Deux voitures de courses pour assurer les déplacements
- Gouvernement pour le matériel de FESMAN et le Service Son et Lumière

Le volet de la communication du projet sera assuré à travers la publicité, les émissions radiophoniques, les réseaux sociaux, des affiches, des *flyers*, des banderoles, des jeux concours

2.4- Le plan de réalisation du projet

Tableau 2: Plan de réalisation du projet

	Activités	Actions	Période de mise en œuvre									Responsables	Acteurs Impliqués
			Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3				
1	Elaboration du projet	Etablir une prospection, un inventaire et Identification des ressources	X									Promoteur du projet	Ses collaborateurs
		Mettre en place une équipe de projet	X									Promoteur du projet	Ses collaborateurs
		Montage et organisation du projet	X									Equipe de projet	
		Recherche des partenaires techniques et financiers		X								Equipe de projet	Equipe de projet et les partenaires
2	Mise en place des scènes	Elaborer un plan de communication (identification des différentes cibles, choix des canaux et des supports de communication, mise en place d'une stratégie de communication)			X							Chargé de communication	
		Assurer la communication autour de l'événement			X	X	X	X	X	X	X	Chargé de communication	Partenaires

		Faire des réunions préparatoires avec les acteurs concernés (artistes, parrains, etc.),			X							Equipe projet acteur comité d'organisation	
		Demander des autorisations auprès des autorités de Dakar pour la disponibilité lieux de spectacles, la sécurité et des soutiens de subventions et de sponsors			X							Comité d'organisation équipe de projet, autorités publiques	Les personnes concernées par les activités
		Acquisition des lieux et des autorisations				X						Autorités publiques, comité d'organisation, équipe de projet	Equipe de projet, acteurs, autorités, comité d'organisation
		Mobiliser le matériel requis						X				Tous les acteurs	Les personnes concernées par les activités
		Elaborer le programme du festival							X			Comité d'organisation et autorités publiques	
		installation et mise en place du matériel au CICES et au Stade Demba Diop par les équipes								X	X	Les techniciens, autorités publiques, équipe de projet et comité d'organisation	L'équipe de projet, comité d'organisation, autorités, les personnes concernées par les activités
3		Cérémonie officielle d'ouverture du Festival									X	Tous les acteurs, autorités public, acteurs, la sécurité	Les personnes concernées par les

2.5-Le chronogramme du festival

- ✓ Premier jour
 - 09H00 - 10h00 : Mise en place
 - 10h30 - 13h00 : Cérémonie d'ouverture
 - 13h 30 – 15h00 : Animation restauration, Pot au bar restaurant
 - 15h00 – 17h00 : conférence portant la nouvelle loi relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins
 - 17h00 – 19h00 : Défilé des différents groupes ethniques bien habillés en tenues traditionnelles
 - 19h -22h : concours d'animation culturelle des différents groupes ethniques
- ✓ Deuxième jour
 - 09h00 – 10h00 : Mise en place
 - 10h00 – 11H00 : Débats sur l'industrie musicale de Dakar à l'ère du numérique
 - 11h00 – 13h00 : Exposition-vente
 - 13h30 - 15h00 : Animation et restauration
 - 15h30 – 19h00 : prestations d'artistes
 - 19h00 – 22H00 : Prestation d'artistes:
- ✓ Troisième jour
 - 9h00- 10h00 : Formation à l'utilisation du numérique
 - 10h30 – 13h 00 : Animation, exposition
 - 13h00 – 16h00 : Prière, pause, restauration
 - 16h00 – 22h00 : Prestation de service
- ✓ Quatrième jour
 - 09h- 10h : Mise en place
 - 10h – 11h30 : Formation à des techniques vocales
 - 10h30 – 16h30 : Prestations d'artistes
 - 16h00 – 19h00 : Election miss, remise des prix
 - 20h – 22h00 : Mise en place au stade Demba Diop
 - 21h – à l'aube : Grand concert payant, prestations d'artistes avec comme invite youssou Ndour, Wally Ballago Seck.

2.6- Le cadre logique

Tableau 3: cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectives et vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général	contribuer à une large valorisation de la diversité musicale, des potentialités et à une meilleure visibilité des talents	participants et adhérents aux activités et à l'événement	enquête de terrain par l'équipe de projet et synthèse des résultats	Adhésion des acteurs et des autorités publiques
Objectifs spécifiques	1- permettre aux artistes de se produire de manière professionnelle	Nombre d'artistes produits sur des scènes normés, nombre d'artistes ayant rencontrés de nouveaux producteurs et repéré par les médias	Rapport général sur les activités menées	disponibilité des lieux de spectacles
	2- Susciter des échanges et des pratiques musicales	nombre de panels, d'ateliers de formations et de renforcement de capacités	Rapport de toutes les activités et les supports de communications établis par le comité de gestion et par l'équipe de projet	Existence des cadres d'échange
	3-stimuler des projets culturels ayants des impacts dans le social et dans l'économie ²²²	Nombres d'artistes rendus visibles, nombres de cachets, nombre de contrats, nombres d'emplois créés	Rapports d'activités mensuels par l'équipe de projet, recueillement et exploitation des statistiques	volonté politique et volonté des acteurs
Résultats attendus	R1- Scènes de qualités, programmation ficelés, repérages des artistes par des producteurs	Scènes normées	Production devant un grand public, une bonne couverture médiatique	
	R2- Visibilité des talents, professionnalisation des acteurs et renforcement des capacités			

	R3- contribution à l'économie culturelle à la promotion de l'industrie musicale et au rayonnement culturel de Dakar			
Activités	Activité 1 /R1- Mise en place des scènes			La disponibilité d'un vivier artistique et culturel
	Activité 2 / Résultat 1- Redynamiser le secteur : démarrage du festival			
	Activité 3- contribution au développement culturel et socio - économique de Dakar			

2.7- Le résumé du budget (voir les détails en annexes)

❖ Dépenses prévisionnelles

Tableau 4: Résumé des dépenses

Désignation	Prix
Elaboration du projet	400 000F CFA
Secrétariat	700 000 F CFA
Déplacement et télécommunication	650 000 FCFA
Frais de communication	5 525 000F CFA
Frais de location	11 300 000 F CFA
Frais de ressources humaines	8 000 000 F CFA
Cachets	12 500 000 F CFA
Jury, récompenses accessoires	1 800 000 F CFA
Cocktail pour la cérémonie d'ouverture	300 000 F CFA
Transports	850000F CFA
Divers	7 750 000 F CFA
Imprévus estimés à 5% du budget total	2 036 250F CFA
TOTAL	45 812 250 F CFA

❖ Revenus

Tableau 5: budget estimatif des revenus

Désignation	Pourcentage	Prix
Subvention Etatique	26%	11 911 185 FCFA
Fond propre (Billetterie, restaurant, Bar)	08%	3 664 980 FCFA
professionnels du secteur (AMS, Africa fête.....)	08%	3 664 980 F CFA
Mécènes (BICIS, Eiffage Sénégal...)	46%	21 073 635F CFA
Sponsoring (Orange Sénégal, Tigo ...)	12%	5 497 470 F CFA
TOTAL	100%	45 812 250 F CFA

Conclusion

Le parcours que nous venons de faire nous a permis d'étudier l'apport de l'industrie musicale dans le développement culturel et socio-économique de la région de Dakar. Dans la première partie de notre étude, nous avons situé le cadre de notre étude qui est la région de Dakar. Etant capitale du Sénégal, Dakar centralise l'industrie musicale du Sénégal. La revue de la littérature consacrée à cette étude a permis de faire l'état des lieux sur l'apport des auteurs sur ma question allant des écrits sur l'industrie musicale en général, en passant par des écrits sur l'industrie musicale africaine, pour arriver aux écrits sur l'industrie musicale au Sénégal. Cette revue de la littérature a fondé la problématique. Pour résoudre cette problématique nous nous sommes fixés des objectifs et des hypothèses. Notre travail tourne autour d'un objectif général et trois objectifs spécifiques à savoir la présentation de l'industrie musicale, son apport dans le développement culturel et socio-économique et enfin ses impacts sociaux et économiques dans Dakar. De même pour permettre aux lecteurs de mieux comprendre nous avons fini la première partie par la définition des concepts que nous avons considérés comme mots clés.

Dans la deuxième partie, les moyens utilisés pour résoudre cette problématique sont l'approche méthodologique à travers la recherche documentaire, les outils de la collecte des données, un échantillonnage, l'expérience du stage, et la vérification des hypothèses. D'après les enquêtes menées sur le terrain, les résultats obtenus montrent que l'industrie musicale contribue au développement culturel et socio-économique de Dakar. Ceci étant fait nous avons abordé la présentation générale de l'industrie musicale. Nous avons montré à ce niveau que l'industrie musicale de Dakar est rythmée par le formel et l'informel à travers son mode d'organisation et de fonctionnement, les maillons de la chaîne de valeurs, les lieux de diffusion de spectacles et le spectacle vivant lui-même.

Après cette présentation la troisième partie est consacrée à l'apport de cette industrie et les impacts sociaux et économiques. L'industrie musicale de Dakar contribue à la promotion de la culture, aux renforcements des liens sociaux et à la création d'emplois malgré sa situation de léthargie. Pour permettre à cette industrie de jouer pleinement son rôle dans le développement culturel et socio-économique, les autorités publiques doivent définir une véritable politique en vers la musique, former les acteurs, renforcer leurs capacités.

Pour finir des propositions ont été élaborées envers tous les acteurs comme l'application la nouvelle loi relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins, le renforcement des agents de contrôle de lutte contre la piraterie, formation des acteurs, la professionnalisation des acteurs pour une bonne gestion de cette industrie capable de promouvoir le développement culturel et socio-économique.

Références bibliographiques

Ouvrages

- Benhamou, Françoise, L'économie de la culture, Paris, Editions La Découverte, 2004, 292 pages.
- Bouvery, P.M, Les contrats de la musique, Paris, Irma, 2006, 345 pages
- Curien Nicolas et Moreau François : Industrie du disque, Paris, La découverte, 2006, Collection Repères, 118pages.
- Dictionnaire français, Le Petit Robert, 1991.
- Greffe, Xavier, L'artiste – entreprise, Dalloz, Paris 2012, 247 pages
- Huchard Sow Ousmane, Les entreprises culturelles au Sénégal, Etudes Sectorielles, (Musique, Phonogramme, Spectacle vivant et Radio), Dakar, 2003, 38 pages.
- Leroy, Dominique, L'économie des arts du spectacle vivant : essai sur la relation entre l'économie et l'esthétique, Paris, Harmattan, 1992, 391 pages.
- Ménard, Marc, Eléments pour une économie des industries culturelles, SODEC, Montréal 2004 ,167 pages.
- Ndour, Saliou et al., L'industrie musicale au Sénégal : essaie d'analyse, Dakar, CODESRIA, 2008, 178 pages.
- OIF, Profil culturel des pays du Sud membre de la Francophonie. Un aperçu de trois pays de l'UEMOA : Burkina Faso, Cote d'ivoire, Sénégal, OIF 2011, 335 pages
- Pellet, Alain et Sorel, Jean Marc, Le droit international du développement social et culturel, 1^{er} édition, Hermès 1997 Pp 5 – 35 / 261-349p.
- Pichevin, Aymeric : Le disque à l'heure de l'internet : l'industrie de la musique et les nouvelles technologies, Paris, Editions Harmattan, 1997, 278pages.
- Tchebwa, Manda, Musiques africaines : nouveaux enjeux, nouveaux défis, UNESCO, Paris, 2005, 110 pages.
- UNESCO.2003, convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
- UNESCO.2005, Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Articles

- Alassane Seck Gueye, « Production musicale au Sénégal : à part « jololi », le désert », en ligne : <http://www.dakarmusique.com/actu-musique/chroniques/1842-productions-musicales-au-senegal-a-part-jololi-le-desert.html> consulté le 25 avril 2016.
- Amadou Bator Niang : « L'environnement musical au Sénégal » en ligne : [http://musicinafrica.net/tags/studio d'enregistrements? language=en p299](http://musicinafrica.net/tags/studio-d'enregistrements?language=en-p299), consulté le 08/10/2016.
- ANDS/SRSD, Dakar : « situation économique et sociale régionale 2013 », en ligne http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&layout=ses&id=1 consulté le 08/06/2016
- Boidin Bruno, Zuideau Bertrand : « Socio-économie de l'environnement et du développement durable : état des lieux et perspectives », *Mondes en développement* 3/2006(n°135), p. 7-37 in : <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2006-3-page-7.htm>, consulté, le 29/10/2016
- Djamila Colleu, Industrie musicale africaine en ligne <http://magazinedelafrique.com/industrie-musicale-africaine>, consulté le 15 décembre 2016
- Gérald Arnaud : « L'économie des musiques africaines : un terrible paradoxe », dans *Africulture* n° 69, 2006, p 57- 71
- François, Moreau, « Economie et politique de la culture » Cahier français, de septembre à octobre 2014, numéro 0382, 101 pages
- « Indépendance et musique : Sénégal influences transatlantiques musique cubaine et jazz au programme », en ligne : http://www.rfimusique.com/musiquefr/articles/124/article_17940.asp consulté le 21 juin 2016
- Léopol, Sedar, Senghor, « culture, et, développement », en, ligne : http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=619 consulté le 02 / 04 / 2016
- Madrelle, Philippe : « Agir avec les habitants Un enjeu pour le développement social », en ligne : www.gironde.fr/jcms/.../26112013-colloque-developpement-social-local , consulté le 11/04/2016
- Ministère de la culture et de la Communication du Sénégal « Programme Nationale d'Animation Socioculturelle » 2015- 2016, 39 pages
- « Panorama de l'économie de la culture et de la création en France octobre 2015 », en ligne : www.ey.com/...2e-panorama-de-l-economie-de-la-culture-et-de-la-creati...pdf consulté le 02 décembre 2016.
- « Présentation de la maison des cultures urbaines », in : www.villededakar.org/.../presentation-de-la-maison-des-cultures-urbaine consulté le 17/11/2016
- Recensement de l'ARPEM 2009-2010

- UNESCO Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, in : portal.unesco.org/culture/fr/files/.../11295422481mexico.../mexico_fr.pdf consulté le 08/02/2017
- UNESCO 2015, « Repenser les politiques culturelles : 10 ans de promotion de la diversité des expressions, culturelles pour le développement », en ligne : https://books.google.com.eg/books?isbn=9232000865_p258 consulte le 25 novembre 2016
- Weber, Raymond, « culture et développement vers un nouveau paradigme » en ligne : www.interarts.net/descargas/interarts527.pdf consulté le 29/10/2016

Cours

- Bernard Miège : Introduction à la socio-économie de la culture, Alexandrie, Université Senghor, novembre 2015
- Francisco d'Almeida : Filières des industries culturelles et créatives (livres, musique, design, spectacle vivant), Alexandrie, Université Senghor, janvier 2016
- Thomas Paris, Management des industries culturelles et des médias, Université Senghor novembre 2016
- Sandra Coulibaly Leroy : Actualité et mutations des industries culturelles, Alexandrie, Université Senghor, décembre 2016

Rapport et guide

- Rapport national de présentation des résultats définitifs ANSD/ décembre 2006 in www.ansd.sn/ressources/rapports/RGPH3_RAP_NAT.pdf consulté le 11 aout 2016
- Conclusion séminaire « ACERCA 2.0 Música 2.0 » organisé autour de conférences-débats à l'Aula Cervantes les 25 et 26 novembre 2013, conférence 02 : « La musique actuelle au Sénégal. L'impact de l'internet dans le secteur de la musique » en ligne : www.culturadakar.es/.../2013/.../Conclusions-atelier-ACERCA-Musica-2...pdf consulté le 27/12/2016
- Ndour, Saliou, « Les ateliers de l'Espace Volontariat Sénégal : Les musiques sénégalaises » en ligne : www.reseau-espaces-volontariats.org/.../Atelier%20mensuel%20Juin%20pdf consulté le 08/10 /2016
- Rapport national de présentation des résultats définitifs ANSD/ décembre 2006, en ligne : www.ansd.sn/ressources/rapports/RGPH3_RAP_NAT.pdf consulté le 11 aout 2016
- Sénégal, guide pratique 2012 art & culture pp142-153

- Lettre de Politique Sectorielle de développement de la Culture et de la Communication 2017-2021 du Sénégal, janvier 2016, 46 pages

Thèses et Mémoire

- Mehdy Kadded « Industrie musicale & Révolution numérique, Comment ce secteur en crise s'adapte-t-il aux nouvelles pratiques culturelles » Mémoire en vue de l'obtention du Certificat en Intelligence Economique, Institut, d'Etudes Politiques, Aix en Provence Cedex 20013 en ligne : fr.slideshare.net/mehdykad/mmoire
- Paulin Gohougodji : L'industrie musicale du Benin à l'ère du numérique : nouveaux enjeux et nouvelles stratégies de promotion, Mémoire Master II, Alexandrie, Université Senghor, spécialité gestion des industries culturelles, 2013 – 2015.

Webographie

- Cédric David, Emission Couleurs d'été Sénégalissimo 3 5, La sénégalaise des années 60 à 90 1 ... pour découvrir la richesse et l'histoire de la musique sénégalaise, en ligne : <http://www.francemusique.fr/emission/couleurs-d-ete/2013-ete/senegalissimo-3-5-la-musique-senegalaise-des-annees-60-90-1-08-22-2013-00-00> consulté le 18 mai 2016
- Ndiouga Adrien Benga : « Dakar et ses tempos signification et enjeux de la musique urbaine moderne.(c1960année1990) », en ligne: 196.1.97.20/.../library.cgi?...0thesesarticles%2Cthm%2Cthd%2Cmmmoires%2Cths%2C, consulté le 08/10/2016
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Dakar#Histoire>, consulté le 11/08/2016

Textes lois et décrets

- Loi 72-40 du 26 mai 1972, portant création du Bureau Sénégalais des droits d'auteur
- Loi 73-52 du 04 décembre 1973, portant, droits d'auteur
- Loi 96-07 du 22 mars 1992, portant, transfert des compétences aux collectivités locales
- Arrêté Ministériel n°04074 du 04 juin 2007, portant sur structuration, organisation et mode de fonctionnement de la Brigade National de Lutte contre la piraterie et la contre façon
- Loi 2008-09 du 25 janvier 2008, abrogeant la loi 73-52 du 04 décembre 1973 portant, création des droits d'auteurs et des droits voisins
- Décret n°2015-682 portant application de la loi 2008 – 09 du 25 janvier 2008 sur le droit d'auteur et le droit voisin.

Liste des figures

FIGURE 1: CARTE GEOGRAPHIQUE DE DAKAR	3
FIGURE 2: REPARTITION DE LA POPULATION DE DAKAR	5
FIGURE 3: VERIFICATION DE L'HYPOTHESE 1	23
FIGURE 4: VERIFICATION DE L'HYPOTHESE 2	24

Liste des tableaux

TABLEAU 1: PRESENTATION DU PROJET	48
TABLEAU 2: PLAN DE REALISATION DU PROJET	52
TABLEAU 3: CADRE LOGIQUE	57
TABLEAU 4: RESUME DES DEPENSES.....	59
TABLEAU 5: BUDGET ESTIMATIF DES REVENUS	59

Annexes

Annexe 1 : Le questionnaire

QUESTIONNAIRE SUR L'INDUSTRIE MUSICALE A DAKAR

N°

Statut de la personne :

Consigne : cochez la bonne réponse

1- L'industrie musicale est un élément fondamental pour le développement culturel et socio - économique de Dakar.

- Oui
- Non
- Sans réponse

2- L'industrie musicale peut-elle changer le statut social de certains acteurs ?

- Oui
- Non
- Neutre

3- Des facteurs bloquants empêchent l'industrie musicale de jouer pleinement son rôle dans le développement culturel, social et économique de Dakar.

- Manque de formation des acteurs
- Cadre juridique et réglementaire faible
- L'apparition du numérique
- La prédominance de l'informel

4- Maitrisez ces facteurs, pourraient permettre à l'industrie musicale d'avoir un impact sur la culture, le social et l'économie de Dakar.

- Oui
- Non
- Neutre

5- Les lieux de spectacles vivants sont insuffisants par rapport à la demande.

- Oui

- Non
- Sans réponse

6- L'insuffisance des lieux de spectacles constitue un frein pour la promotion des nouveaux talents.

- Oui
- Non
- Sans réponse

7- Les journées d'enregistrement et la location des lieux de spectacle sont chères par rapport au pouvoir d'achat de certains acteurs

- Oui
- Non
- Neutre

8- existe – t-il un manque criard de formation et d'information des acteurs ?

- Oui
- Non
- Neutre

9- L'industrie musicale est-elle bien organisée au Sénégal ?

- Oui
- Non
- Neutre

10- L'industrie musicale est – elle bien organisée dans de la région de Dakar ?

- Oui
- Non
- Neutre

11- L'industrie musicale dakaroise renforce les relations entre les différents acteurs du secteur.

- Oui
- Non
- Neutre

12- Le numérique a engendré la fermeture de maison de production et développé les homes studios

- Oui
- Non
- Neutre

13- La plupart des acteurs ne sont pas formés à l'utilisation de l'outil informatique.

- Oui
- Non
- Neutre

Annexe2 : Guide d'entretien 1

- 1- Que peut- on dire de l'histoire de la musique au Sénégal avant et après l'indépendance particulièrement à Dakar ?
- 2- Quelles sont les différentes variétés musicales que l'on peut trouver dans cet historique ?
- 3- Comment ces variétés musicales ont- elles évolué ?
- 4- Comment faisiez les acteurs pour se faire enregistrer ?
- 5- Comment l'industrie musicale de Dakar s'est-elle installée et comment a –telle évolué ?
- 6- Quel est l'impact du numérique aujourd'hui dans l'industrie musicale de Dakar?
- 7- Quel est l'apport de l'industrie musicale dans le développement culturel et socio-économique de Dakar ?
- 8- Que pensez-vous de l'organisation d'un festival de musique sur la diversité culturelle à Dakar ?

Annexe 3 : Guide d'entretien 2

- 1- Pensez-vous que l'industrie musicale à Dakar est à la meilleure de sa forme ? Et pourquoi ?
- 2- Quelles sont les causes d'une telle situation cette situation ?
- 3- Quelles sont les conséquences qui découlent de ces causes ?
- 4- Quelles sont les méthodes mises en place pour une bonne organisation de ce secteur ?
- 5- Le cadre juridique et réglementaire répond – il au besoin des différents acteurs ?
- 6- Qu'en est –il des spectacles vivants dans ses différentes prestations de services ?
- 7- Quelle est la place de l'industrie musicale dans les programmes de développement culturel de la région de Dakar ?
- 8- Pensez-vous que l'industrie musicale contribue au développement culturel social et économique de Dakar ? Et comment ?
- 9- Quels sont les méthodes que la municipalité met en œuvre pour accompagner ce secteur ?

Annexe4 : budget prévisionnel

Désignation	Quantité	Prix unitaire	TOTAL
Elaboration du projet			
Prospection, identification		Forfait	50 000
Mise en place de l'équipe de projet		200 000	200 000
Formalités administratives		150 000	150 000
Sous total			400000F CFA
Secrétariat			
Saisie confection de papier, impression		400 000	400 000
Confection de badges		300 000	300 000
Sous total			700 000
Déplacement et télécommunication			
Dépôt, suivi de dossier,		200 000	200 000
Contact des artistes, négociations, intervenants, autres appels		450 000	450 000
Contact des partenaires		100 000	100 000
Sous total			650000 FCFA
Frais de communication			
Television, RTS, TFM, SENTV, 2STV ,WALF TV		4 000 000	4 000 000
Radio		1 000 000	1 000 000
Banderole		100 000	100 000
Voiture de publicité		200 000	200 000
Tracs flyers	150	1500	225 000
Sous total			5525000F CFA
Frais de location			
Location CICESS			3 500 000
Location stade Demba Diop			1 500 000
Matériel de scène			2 000 000
Toilettes mobiles			300 000
Stands (exposition ventes)	30	50 000	1 500 000
Location du système sonore		2 500 000	2 500 000
Sous total			11300000 F CFA
Frais de ressources humaines			
Indemnités du comité d'organisation			
sécurité	20	50 000	1 000 000
Bénévoles	10	50 000	500 000
Assurance		Forfait	300 000
Techniciens des scènes	6	100 000	6 000 000
Techniciens de sons et lumières	3	100 000	300 000
Producteurs	10	40 000	400 000
Sous total			8 000 000 F CFA

Cachets			
Cachet des artistes principaux (prestation d'artistes)	2	2 000 000	4 000 000
Cachet des artistes secondaires (prestation d'artiste)	25	250 000	6 250 000
Cachet des formateurs	8	100 000	800 000
Cachet des chargés de la billetterie	20	50 000	1 000 000
Cachet des journalistes	15	50 000	750 000
Cachet du jury	Forfait		700 000
Sous total			12500000 F CFA
Jury			
Récompenses	3	300 000	900 000
Miss	3	200 000	600 000
Accessoires (palettes d'eau, teeshirt, casquettes)		FORFAIT	300 000
Sous total			1 800 000 F CFA
Transports			
Le matériel de scène		FORFAIT	200 000
Chaises, et autres			200 000
Transport durant les réunions préparatoire		FORFAIT	350 000
Achat de carburant		FORFAIT	100 000
Sous total			850000F CFA
Activités			
Cocktail pour la cérémonie d'ouverture		FORFAIT	300 000
Sous total			300 000 F CFA
Divers			
Achat de matériel de restauration		300 000	300 000
Produits culinaires		500 000	500 000
Bar restaurant		Forfait	6 500 000
Internet Wifi		Forfait	50 000
Voiture de publicité		Forfait	400 000
Sous total			7 750 000 F CFA
Imprévus estimés à 5% du budget total		Forfait	2036250F CFA
BUGET TOTAL			45 812 250 F CFA